

---

## **Stage et mémoire : "Comment le ciblage du PNBSF influence-t-il la réalisation de l'objectif de réduction de pauvreté visé par le programme ?"**

**Auteur :** Gilson, Armelle

**Promoteur(s) :** Vandeninden, Frieda

**Faculté :** Faculté des Sciences Sociales

**Diplôme :** Master en sciences de la population et du développement, à finalité spécialisée  
Coopération Nord-Sud

**Année académique :** 2023-2024

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/20151>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

## Annexes

### 1. Guides d'entretien

Pour le responsable de l'ANSD :

Thèmes	Questions
ANSD	<p>Pouvez-vous expliquer ce qu'est l'<b>ANSD</b> et quel <b>rôle</b> vous y occupez ?</p> <p>Quel est le <b>rôle de l'ANSD</b> dans le <b>processus de ciblage</b> du RNU ?</p> <p>Quels sont les <b>apports du RNU</b> et d'un <b>tel processus de ciblage</b> pour les <b>politiques de protection sociale</b> au Sénégal ?</p>
Enquêtes	<p>Pouvez-vous expliquer ce qu'est la <b>méthode PMT</b> ?</p> <p>Qui sont les <b>personnes du ménage</b> qui sont <b>interrogées</b> ? Le chef du ménage ? Un volontaire ? Est-ce la même personne pour chaque ménage ? Pourquoi ?</p> <p>Est-ce <b>une seule personne</b> du ménage qui est interrogée ou est-ce <b>plusieurs membres</b> ?</p> <p>Est-ce que les personnes <b>handicapées</b> allocataires de la bourse sont <b>aussi enquêtées</b> ? Comment cela se passe si la personne n'a <b>pas la capacité</b> de répondre à l'enquête ?</p> <p>Quel est le <b>genre de questions</b> que vous posez aux bénéficiaires lors des enquêtes ?</p> <p><b>Où</b> se déroulent ces enquêtes ? Dans le village ? À la poste ? À la mairie ? Quelles sont les <b>raisons</b> du choix de ce lieu en particulier ?</p> <p><b>Qui</b> fait les enquêtes ? Des membres de l'ANSD ou des relais ? Une seule ou plusieurs personnes ?</p> <p>Explique-t-on aux personnes interrogées, le <b>but de l'enquête</b> ?</p> <p>Pourquoi y a-t-il des <b>variables différentes</b> en fonction du milieu (rural ou urbain) ?</p> <p>Selon vous est-ce que ces variables représentent bien les différents types de vulnérabilité qui devraient être prises en compte ? Est-ce qu'on ne se focalise pas sur la pauvreté monétaire ?</p> <p>Est-ce que toutes les personnes interrogées figurent automatiquement dans le RNU ?</p> <p>A quelle fréquence sont réalisées les enquêtes ? Quand y a-t-il une mise à jour des données prévue ?</p> <p>Quels sont les <b>défis</b> ou <b>limites</b> rencontrés lors des enquêtes ?</p>

<p><b>Erreurs d'inclusion/d'exclusion</b></p>	<p>Si lors des enquêtes, vous identifiez des <b>erreurs d'inclusion</b>, que se passe-t-il ?          Cette étape permet-elle de <b>minimiser</b> les erreurs d'inclusion ?          S'il existe encore des erreurs d'inclusion à la fin des enquêtes, à quoi pensez-vous qu'elles soient dues ?</p> <p>A votre échelle, pouvez-vous faire quelque chose contre les <b>erreurs d'exclusion</b> ?</p> <p>Pensez-vous que certaines personnes, lors de l'enquête, ne <b>déclarent pas</b> réellement la <b>réalité de leurs conditions de vie</b> ? Si oui, quelles <b>conséquences</b> pourraient en découler ? Quelles <b>solutions</b> sont mises en place ou pourraient être envisagées afin d'éviter les fausses déclarations ?</p> <p>Effectuez-vous une <b>vérification</b> des données récoltées sur les ménages ?</p>
<p><b>Scoring</b></p>	<p>Qui a formulé la formule PMT ? Est-ce qu'elle est confidentielle ? (Pour éviter que les ménages sachent qu'il faut dire qu'ils sont pauvres)</p> <p>A quelle <b>fréquence</b> ces scores sont-ils réévalués ? Quels sont les mécanismes en place pour effectuer cette réévaluation ?</p> <p>Quels sont les <b>défis</b> ou les <b>limites</b> rencontrés dans le calcul des scores ?</p>

Pour les responsables du RNU à la DGPSN :

Thèmes	Questions
<b>Processus de ciblage</b>	<p><i>Comment se passe le processus de ciblage des ménages bénéficiaires du PNBSF ?</i></p> <p>Ce même processus existe-t-il depuis le lancement du programme ? ou y a-t-il eu des changements entre temps ? Si oui, pourquoi ces modifications ont-elles été apportées ? En quoi ont-elles permis d'améliorer le ciblage ?</p> <p>Pourquoi avoir combiner les 3 types de ciblage (géographique, communautaire, PMT) ?</p> <p>Quand eu lieu l'entrée de la dernière vague de bénéficiaires ? Pour quand est prévue la prochaine ?</p> <p>Quels sont les défis ou les obstacles rencontrés lors du ciblage des bénéficiaires du PNBSF ?</p> <p>Pensez-vous qu'il est important que les bénéficiaires soient informés du processus de ciblage ? Pourquoi ?</p>
<b>RNU</b>	<p>En quoi consiste le RNU ? A-t-il été créé spécialement pour le ciblage du PNBSF ?</p> <p>Quelles personnes se trouvent enrôlées dans le RNU ? Sous quels critères ces personnes sont-elles sélectionnées ?</p> <p>Les personnes handicapées vulnérables font-elles partie du RNU ? si non, comment sont-elles recensées ? Sous quels critères se fait la sélection des personnes handicapées bénéficiaires du PNBSF ?</p> <p>Quels sont les apports du RNU au système de protection sociale sénégalais ?</p>
<b>Sélection communautaire</b>	<p>Selon vous, existe-t-il des erreurs d'inclusion ou d'exclusion à ce niveau du processus du ciblage ? Si oui, quelles sont les solutions mises en place ou envisagées afin de les éviter ?</p> <p>Quel type d'erreur est le plus fréquent ? Pourquoi ?</p> <p>Quelles sont les personnes faisant partie des comités de village ? Ce sont les mêmes personnes pour chaque village ?</p> <p>Comment les quotas de bénéficiaires par village sont-ils définis ? Les comités de village savent à l'avance le nombre de ménages qu'ils doivent sélectionner ?</p> <p>Sous quels critères se fait la sélection des ménages bénéficiaires par les comités de village ? Comment faire en sorte que tous les comités de village se basent sur les mêmes critères, et aient la même perception/compréhension de ces critères ?</p>

	<p>Que pensez-vous des questions de clientélisme/favoritisme lors de la sélection des bénéficiaires par les comités de village ?</p> <p>Pensez-vous qu'il existe une peur d'être stigmatisés comme pauvres de la part de la population ? Si oui, quelles conséquences pourraient en découler ?</p>
<p><b>PMT</b></p>	<p>Pouvez-vous expliquer ce qu'est la méthode PMT ?</p> <p>Uniquement les personnes choisies par les comités de village sont enquêtées pour le PMT ?</p> <p>Selon vous, existe-t-il des erreurs d'inclusion ou d'exclusion à ce niveau du processus du ciblage ? Si oui, quelles sont les solutions mises en place ou envisagées afin de les éviter ?</p> <p>Quel type d'erreur est le plus fréquent ? Pourquoi ?</p> <p>Quel est le genre de questions posées aux potentiels bénéficiaires ? Où se déroulent ces enquêtes ? Dans le village ? À la poste ? À la mairie ? Quelles sont les raisons du choix de ce lieu en particulier ?</p> <p>Quelle est l'importance de cette deuxième étape du processus du ciblage, après la sélection par les comités de village ?</p> <p>A la suite des enquêtes, sous quels critères sont sélectionnées les personnes qui seront, finalement, bénéficiaires ?</p> <p>Pensez-vous que certaines personnes, lors de l'enquête, ne déclarent pas réellement la réalité de leurs conditions de vie ? Si oui, quelles conséquences pourraient en découler ? Quelles solutions sont mises en place ou pourraient être envisagées afin d'éviter les fausses déclarations ?</p>
<p><b>Réduction de la vulnérabilité des bénéf.</b></p>	<p>En quoi ce processus de ciblage permet-il la réduction de la vulnérabilité des ménages bénéficiaires ?</p> <p>Comment évaluez-vous l'efficacité du ciblage du PNBSF dans la réduction de la vulnérabilité des ménages bénéficiaires ? Existence-ils des données ou des résultats qui démontrent son efficacité ?</p> <p>Selon vous, quels sont les aspects du processus de ciblage du PNBSF qui pourraient être améliorés pour mieux atteindre l'objectif de réduction de la vulnérabilité des ménages bénéficiaires ?</p>

Pour les bénéficiaires dans la région de Dakar :

Thèmes	Questions
Questions personnelles	Est-ce que vous recevez la bourse ? <i>Depuis quand ?</i> + âge + homme/femme + nom du village
Perception de l'information du programme	Pouvez-vous expliquer comment vous avez <b>été informé(e) de l'existence</b> du programme des bourses ? (Était-ce par le biais d'une campagne de sensibilisation, par le bouche-à-oreille, par des médias, ou autrement ?)  Trouvez-vous que vous êtes <b>suffisamment informé(e)</b> sur la bourse ? Y a-t-il des choses que vous aimeriez que l'on vous <b>précise</b> par rapport à la bourse ?  <i>Savez-vous <b>jusque quand</b> vous êtes éligible pour recevoir la bourse ? Votre ménage continuera-t-il de recevoir la bourse si vous veniez à décéder ?</i>  Connaissez-vous le <b>Registre National Unique</b> ? Si oui, pouvez-vous nous expliquer ce que c'est ? Faites-vous en partie ?  <i>Payez-vous les soins de santé à l'hôpital ? Avez-vous droit ou avez-vous déjà eu droit à la <b>Couverture Maladie Universelle</b> ?</i>
Processus de sélection	<i>Pouvez-vous expliquer <b>comment</b> vous avez été <b>sélectionné(e)</b> en tant que bénéficiaire du PNBSF ?</i>  <i>Pourquoi est-ce vous qui êtes le(la) <b>réciendaire</b> de la bourse et pas une autre personne du ménage ? Comment ce choix a-t-il été fait ? Avez-vous choisi vous-mêmes ? Vous a-t-on dirigé pour ce choix ?</i>  Connaissez-vous le <b>processus de sélection</b> des bénéficiaires ? <b>Qui choisit</b> quels vont être les bénéficiaires ? (+ <b>assemblée de validation</b> ?) (+ <b>enquête</b> ? → Toutes les personnes enquêtées reçoivent-elles la bourse ?) Comment avez-vous été <b>informé(e)</b> sur ce processus de sélection ?  Pensez-vous que le processus de ciblage du PNBSF est <b>transparent</b> (concernant les critères d'éligibilité, les avantages, les démarches à suivre, etc.) ? Pourquoi ou pourquoi pas ?  Selon vous, pourquoi certaines familles sont sélectionnées pour bénéficier du PNBSF tandis que d'autres ne le sont pas ? (Quels sont les <b>critères</b> ou <b>indicateurs</b> que le PNBSF utilise pour identifier les ménages bénéficiaires ? = critères socio-économiques, de statut familial, ou d'autres facteurs ?) Pensez-vous que ces critères sont <b>les mêmes</b> pour tout le monde ? Si non, pourquoi ?  Pensez-vous qu'il y a des personnes qui <b>ne reçoivent pas</b> la bourse mais qui <b>devraient</b> ? Expliquez  Pensez-vous qu'il y a des personnes qui <b>reçoivent</b> la bourse mais qui <b>ne devraient pas</b> ? Expliquez

	<p>Pensez-vous que le processus de ciblage du PNBSF pour choisir les ménages les plus vulnérables est <b>juste</b> et <b>efficace</b> ? Pourquoi ?</p> <p>Y a-t-il des aspects du ciblage du PNBSF que vous trouvez <b>problématiques</b> ? Pouvez-vous les expliquer ?</p> <p>Comment pensez-vous que le PNBSF pourrait <b>améliorer</b> son processus de ciblage pour mieux atteindre les ménages les plus vulnérables ?</p>
<b>Séances de sensibilisation</b>	<p>Y a-t-il des <b>obligations</b> ou <b>conditions</b> à remplir pour continuer de bénéficier du PNBSF une fois sélectionné(e) ? Si oui, quelles sont-elles ?</p> <p><i>Avez-vous déjà participé (ou un membre de votre ménage) à des <b>séances de sensibilisation</b>, sur la scolarisation, la santé ou l'état civil ? Est-ce obligatoire d'y participer ? Savez-vous s'il y a des <b>sanctions</b> si vous n'y participez pas ?</i></p>
<b>Vulnérabilité du ménage</b>	<p><i>Qu'est-ce qui a changé dans <b>votre façon de vivre</b> depuis que vous recevez la bourse ?</i></p> <p><i>Est-ce que vous avez plus facilement accès aux services de base, comme la santé, ou l'éducation (pour vos enfants) ?</i></p> <p><i>Comment pensez-vous que le PNBSF a impacté votre vie quotidienne ?</i></p> <p><i>Pensez-vous que votre ménage est <b>moins vulnérable</b> (plus résilient face aux chocs) depuis que vous recevez la bourse ?</i></p> <p><i>Pourquoi ?</i></p> <p>Pensez-vous que le PNBSF contribue à réduire la vulnérabilité des familles bénéficiaires dans votre communauté ?</p> <p>Avez-vous des suggestions ou des idées pour améliorer le programme et son impact sur votre communauté ?</p>
	<p>Y a-t-il des aspects du programme auxquels vous n'avez pas encore fait référence mais que vous jugez importants à partager ?</p>

*Pour les bénéficiaires de la région de Thiès*

Thèmes	Questions
<p><b>Octroi des bourses et ciblage</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pourriez-vous me raconter quand vous avez entendu parler de la bourse pour la première fois ?</li> <li>2. Depuis quand recevez-vous la bourse ?</li> <li>3. Recevez-vous cette bourse de manière régulière depuis la date en question (question 1)</li> </ol> <p><i>Famille, voisin, mairie, leader communautaire, médias (lequel), amis, autres (à préciser)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Comment avez-vous été sélectionnés pour avoir accès à cette bourse ? Par qui ? Pouvez-vous nous expliquer la procédure ?</li> <li>5. Quelles sont les différentes conditions d'accès à la bourse ?</li> </ol> <p><i>Les critères de sélection (une liste à leur suggérer)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Trouvez-vous les critères justifiés (<i>ou justes ?</i>) ? <i>Si oui pourquoi. Si non idem.</i></li> </ol> <p><i>Aussi justifié par rapport à d'autres ménages du village</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Trouvez-vous que vous êtes suffisamment informé sur cette bourse (<i>détailler : le montant d'argent reçu, le moment du versement, ...</i>) et le processus de sélection (<i>comment avez-vous été sélectionné, par qui, ...</i>)? Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez que l'on vous précise, qu'on vous dise par rapport à la bourse ?</li> <li>8. Vous sentez vous chanceux d'avoir accès à la bourse ?</li> <li>9. Connaissez-vous des personnes qui n'ont pas accès à la bourse mais qui en auraient également besoin ? <i>Si oui, des personnes de la famille, de la communauté ?</i></li> </ol> <p><i>Demandez si c'est injustifié que certains n'y ont pas droit</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>10. Y a-t-il selon vous des personnes qui reçoivent la bourse mais pour qui ce n'est pas justifié/ mais qui n'en n'ont pas vraiment besoin ?</li> <li>11. Est-ce que le fait de recevoir de l'argent vous attire des problèmes ? ou est-ce que vous connaissez des gens qui ont eu des problèmes à cause de la bourse ? (Des tensions se créent-elles entre les boursiers et les non-boursiers ? Y a-t-il de la jalousie parmi celles qui ne la reçoivent pas ?)</li> <li>12. Les gens savent-ils que vous recevez cette bourse ? Qu'est-ce qu'ils en disent ? Préférez-vous que cela ne se sache pas ? Si oui pourquoi ?</li> <li>13. Comment recevez-vous la bourse ? Par qui recevez-vous la bourse ?</li> <li>14. Recevez-vous la bourse toujours de façon régulière ? Recevez-vous toujours l'argent au même moment ?</li> <li>15. Le montant est-il toujours respecté/ bien le même ?</li> </ol>
<p><b>Processus de décision intra-ménage et Utilisation :</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pourriez-vous nous parler de votre ménage ? Nous le décrire ?</li> <li>2. En dehors de la bourse, quelles sont les principales sources de revenus des membres de votre ménage ?</li> <li>3. Est-ce que vous recevez parfois de l'argent de personnes qui ne font pas partie du ménage ?</li> </ol> <p><u>Processus de décision</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Qui reçoit la bourse au sein du ménage ? Pourquoi ?</li> </ol> <p><i>Souhait que ce soit une autre personne ?</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Qui s'occupe de la gestion financière/du budget de/dans votre ménage ? Des dépenses de tous les jours ?</li> </ol>

	<p>6. Comment décidez-vous à quoi l'argent de la bourse va être utilisé ? Qui décide de l'utilisation de la bourse au sein du ménage ? <i>Est-ce que les décisions par rapport à l'utilisation de la bourse et du reste de la gestion des finances se prennent par des personnes différentes ?</i></p> <p>7. Quelles sont les décisions relatives aux dépenses que les femmes peuvent prendre seules de façon autonome ?</p> <p><u>Utilisation de la bourse</u></p> <p>8. Pour quelles dépenses utilisez-vous le plus la bourse au cours de ces derniers mois : <b>SI</b> besoin d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education des enfants</li> <li>• Santé (des enfants ? des adultes ?)</li> <li>• Nourriture</li> <li>• Investissements (préciser : achat de matériel pour la maison, pour le travail, dans la mobilité ex vélo, dans un cheptel, ...)</li> <li>• Autre</li> </ul> <p><i>Détaillez au maximum l'utilisation</i></p> <p>9. Est-ce que l'utilisation de la bourse a changé au cours du temps ? Par rapport à la première fois en 20XX (en fonction de quand ils ont commencé à recevoir, voir Q1)</p> <p>10. Est-ce que l'affectation de la bourse a changé au cours du temps ? <i>Est-elle toujours allouée au même type d'activités/dépenses, ou est-ce que cela varie en fonction des besoins</i></p> <p>11. Avez-vous envisagé d'investir/ de dépenser cet argent dans des choses qui vont durer longtemps ou qui vont vous rapporter de l'argent plus tard ? <i>Ex : dans le développement d'activités génératrices de revenu tel que l'achat de bétail ou machine, etc.</i></p> <p>12. Est-ce que vous dépensez toujours tout l'argent ou est-ce que vous parvenez à en garder une partie ? (Si vous arrivez à garder une partie de l'argent, c'est pour quelles raisons ?)</p> <p><u>Changements sur le niveau de vie</u></p> <p>13. Quel est l'impact de la bourse sur la manière dont vous vivez au quotidien ? <i>Qu'est-ce que la bourse change dans votre vie ? Avantages ? (Inconvénients ?) Pour vous, pour votre ménage ?</i></p> <p>14. Voyez-vous une différence en ce qui concerne votre niveau de vie et celui de votre ménage, depuis que vous recevez la bourse ? Que vous manquait-il avant la bourse que vous avez maintenant ?</p> <p>15. Est-ce que la bourse vous a permis d'améliorer autre chose que vos revenus ? <i>Dimension sociale par exemple, bien-être familial, compétences, etc./ Grâce à la bourse, vos revenus ont-ils augmentés et avez-vous avez pu faire de nouvelles dépenses ? Est-ce que cela a changé d'autres choses dans votre vie ? Citer ? Meilleure santé, nouvelle formation, développement d'une activité, place dans la communauté, place au sein du ménage, ...</i></p>
--	---

	<ol style="list-style-type: none"><li>16. Si vous n'aviez plus la bourse, A quoi seriez-vous obligée de renoncer ? Quelles dépenses devriez-vous sacrifier ?</li><li>17. La composition de votre ménage a-t-elle changé depuis que vous recevez la bourse ? Si oui, comment ?</li><li>18. Cette bourse a-t-elle modifié vos habitudes de travail ou celles de membres de votre ménage ?</li><li>19. A votre avis la bourse vous a vraiment bien aidée ?? Est-ce que ce serait un problème aujourd'hui pour vous si vous n'aviez plus la bourse ?</li><li>20. Que changeriez-vous dans ce programme ? / Si on pouvait améliorer le système des bourses, que devrait-on faire ?</li><li>21. Autres remarques :</li></ol>
--	--

Pour les membres du RNU, non bénéficiaires :

Thèmes	Questions
<b>Questions personnelles</b>	<p>Avez-vous déjà reçu la bourse ? ou un autre membre de votre ménage ?</p> <p>+ âge + homme/femme + nom du village</p>
<b>Perception de l'information du programme</b>	<p>Connaissez-vous l'objectif principal du programme des bourses de sécurité familiale ?</p> <p>Connaissez-vous le <b>Registre National Unique</b> ? Si oui, pouvez-vous nous expliquer ce que c'est ? Faites-vous en partie ?</p>
<b>Processus de sélection</b>	<p>Connaissez-vous le <b>processus de sélection</b> des bénéficiaires ?  <b>Qui choisit</b> quels vont être les bénéficiaires ?            (+ <b>assemblée de validation</b> ?)            (+ <b>enquête</b> ? → Toutes les personnes enquêtées reçoivent-elles la bourse ?)            Comment avez-vous été <b>informé(e)</b> sur ce processus de sélection ?</p> <p>Pensez-vous que le processus de ciblage du PNBSF est <b>transparent</b> (concernant les critères d'éligibilité, les avantages, les démarches à suivre, etc.) ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</p> <p>Selon vous, pourquoi certaines familles sont sélectionnées pour bénéficier du PNBSF tandis que d'autres ne le sont pas ? (Quels sont les <b>critères</b> ou <b>indicateurs</b> que le PNBSF utilise pour identifier les ménages bénéficiaires ? = critères socio-économiques, de statut familial, ou d'autres facteurs ?)            Pensez-vous que ces critères sont <b>les mêmes</b> pour tout le monde ? Si non, pourquoi ?</p> <p>Pensez-vous qu'il y a des personnes qui <b>ne reçoivent pas</b> la bourse mais qui <b>devraient</b> ? Expliquez</p> <p>Pensez-vous qu'il y a des personnes qui <b>reçoivent</b> la bourse mais qui <b>ne devraient pas</b> ? Expliquez</p> <p>Pensez-vous que le processus de ciblage du PNBSF pour choisir les ménages les plus vulnérables est <b>juste</b> et <b>efficace</b> ? Pourquoi ?</p> <p>Y a-t-il des aspects du ciblage du PNBSF que vous trouvez <b>problématiques</b> ? Pouvez-vous les expliquer ?</p> <p>Comment pensez-vous que le PNBSF pourrait <b>améliorer</b> son processus de ciblage pour mieux atteindre les ménages les plus vulnérables ?</p>
<b>Séances de sensibilisation</b>	<p>Y a-t-il des <b>obligations</b> ou <b>conditions</b> à remplir pour continuer de bénéficier du PNBSF une fois sélectionné(e) ? Si oui, quelles sont-elles ?</p>

<b>Vulnérabilité du ménage</b>	<p>Pensez-vous que le PNBSF contribue à réduire la vulnérabilité des familles bénéficiaires dans votre communauté ?</p> <p>Avez-vous des suggestions ou des idées pour améliorer le programme et son impact sur votre communauté ?</p>
	<p>Y a-t-il des aspects du programme auxquels vous n'avez pas encore fait référence mais que vous jugez importants à partager ?</p>

Pour les membres des CQVC :

Thèmes	Questions
<b>Question personnelles</b>	<p>Quel rôle assurez-vous au sein du village ? En quoi cela consiste-t-il ?</p> <p>Depuis quand faites-vous partie du comité de sélection au sein du village ?</p> <p>Pourquoi avez-vous été choisi(e) pour faire partie de ce comité ?</p>
<b>Ciblage</b>	<p>Quel rôle assurez-vous au sein du comité de sélection ?</p> <p>Quels sont les autres personnes faisant partie du comité ? Comment ces membres du comité de quartier/de village sont-ils choisis et quel est leur rôle dans le processus de sélection ?</p> <p>Devez-vous sélectionner des individus ou des ménages ? Comment procédez-vous à la sélection des individus/ménages ? Sur quels critères vous basez-vous ?</p> <p>Vous a-t-on indiqué un certain nombre d'individus/ménages à sélectionner ?</p> <p>Seuls les personnes faisant partie du comité décident des personnes éligibles ? Faites-vous participer, d'une manière ou d'une autre, les autres villageois (assemblée de validation) ? Comment se déroulent ces assemblées ?</p> <p>À quoi vont avoir droit les personnes sélectionnées par le comité ? (RNU ? PNBSF ?)</p> <p>À quelle fréquence effectuez-vous cette sélection ? Quand s'est passée la dernière sélection ? Comment êtes-vous informés sur le fait de devoir effectuer une sélection ?</p> <p>Comment les membres du village/quartier sont-ils informés de leur sélection ? Existe-t-il des procédures en cas de contestations de ceux-ci ?</p> <p>Comment assurez-vous l'équité dans le processus de ciblage pour garantir que les bénéficiaires sont sélectionnés de manière juste ?</p>
<b>Formation</b>	<p>Avez-vous eu une formation concernant la façon dont vous devez procéder pour le ciblage ? Comment s'est passée cette formation ?</p> <p>Pouvez-vous décrire les interactions et les relations entre le comité de quartier/de village et les autorités responsables du RNU au niveau local ou national ?</p>
<b>PNBSF</b>	<p>Pensez-vous que grâce au PNBSF, certains ménages ont réussi à réduire leur vulnérabilité ? Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?</p>

## 2. Retranscriptions des entretiens avec les responsables de l'ANSD et du RNU

**Entretien en ligne réalisé avec Inthy<sup>1</sup>, responsable de l'ANSD le 12 mars 2024 à 9h.**

*Présentation + demande et accord pour enregistrer*

Armelle : donc voilà ça enregistre, merci. Est-ce que vous pourriez tout d'abord m'expliquer ce qu'est l'ANSD et son rôle dans le processus de ciblage du PNBSF ?

Inthy : dans le cadre de ce processus-là, l'ANSD intervient pour faire les enquêtes seulement, mais aussi il intervient lors du processus de la définition des quotas. Ce qu'on appelle le ciblage géographique, donc l'ANSD aide un peu la DGPSN à définir ces quotas-là.

A : ok

I : en collaboration avec la Banque Mondiale parce que ils utilisent les données de la pauvreté, pour estimer un peu les quotas. Parce que lors de notre dernier recensement de 2013, on avait fait une enquête aussi en 2011, sur le suivi de la pauvreté au Sénégal. Cela était représentatif au niveau régional, maintenant les données du recensement nous ont permis aussi de calculer ce qu'on appelle les cartes de pauvreté

A : hum hum

I : donc on les utilise principalement avec la Banque Mondiale. Ces cartes de pauvreté là nous ont permis aussi d'avoir les quotas du nombre de pauvres au niveau communal. Pour chaque commune, on a défini le quota, le nombre de ménages pauvres au niveau des communes. Maintenant après il y a l'extension pour prendre en compte l'aspect vulnérabilité et tout ça. Maintenant, nous, après avoir défini ces quotas-là, ces quotas-là sont donnés à la délégation, et puis c'est eux qui font le ciblage communautaire.

A : hum hum

I : c'est eux qui vont aller sur le terrain, essayer de voir les ménages qui sont vulnérables. Donc avec leur comité là de ciblage, je pense que vous avez des informations par rapport à ça

A : oui oui

I : maintenant nous au retour après, puisqu'on a la liste-là, on va faire l'enquête, en utilisant un questionnaire unifié, qui a été validé avec l'ensemble des organismes qui s'occupent de la question de la protection sociale, il y a un comité de pilotage en élaboration de ces questionnaires, si le questionnaire est validé, on nous donne seulement le questionnaire et on va aller retrouver ces ménages-là qui ont été ciblés dans leur commune, et on va aller là-bas pour faire des enquêtes. Ces enquêtes-là, ces questions-là, donc des questions sur la composition du ménage, des questions sur le niveau de vulnérabilité, le handicap, sur l'alimentation aussi

A : ok, et ...

---

<sup>1</sup> Prénom d'emprunt

I : maintenant nous on fait tout le processus d'enquête, on élabore l'étude de collecte, les applications de collecte, on fait aussi le traitement des données, donc si les données remontent au niveau de l'ANSD, on fait ce qu'on appelle le traitement, l'analyse des données et on va produire un rapport. Maintenant les \*inaudible\* qu'on va donner à la DGPSN, c'est la base de données des différents types de rapport. Maintenant à la fin aussi on les appuie des fois dans le processus euh, dans l'élaboration de l'indicateur du PMT pour un peu essayer de voir quels sont les ménages qui vont être dans le programme national de bourses de sécurité

A : d'accord

I : voilà les interventions que l'ANSD fait à travers ce ciblage

A : et c'est directement vous qui effectuez ces enquêtes ou est-ce que ce sont des relais ?

I : oui non il y a des collègues, ce n'est pas que moi, c'est l'ANSD, tu sais l'enquête-là c'est beaucoup, la base du RNU c'est 500 000 ménages donc c'est à peu près 1/3 de la population, donc si on tend vers les 1 million de ménages, cela veut dire que c'est la moitié.

A : oui mais je veux dire, c'est l'ANSD ?

I : oui c'est l'ANSD, mais j'étais parmi les coordinateurs en 2018 de la dernière mise à jour du registre national, donc j'étais considéré parmi les coordinateurs. Maintenant les coordinateurs de \*inaudible\*, c'est une autre personne

A : ok d'accord, et est-ce que ce sont tous les membres du ménage qui sont interrogés ? Ou est-ce que c'est seulement le chef du village ? ou une personne qui se porte volontaire ?

I : non non c'est un répondant, ça peut être le chef du ménage ou un individu qui connaît les informations du ménage

A : donc c'est le ménage qui choisit qui va aller répondre ?

I : oui c'est ça oui

A : et pour les personnes handicapées ? Vu que c'est une approche différente, c'est une approche individu plutôt qu'une approche ménage, est-ce que c'est aussi une personne du ménage qui va répondre ou est-ce que c'est la personne handicapée qui doit répondre aux questions ?

I : non, c'est la composition du ménage, maintenant après il y a des questions sur le handicap, est-ce que cette personne-là qui est dans votre ménage a un handicap ? un handicap visuel ou moteur ou etc. on lui pose ces questions et c'est à lui de donner les réponses.

A : hum hum, et si la personne handicapée a un handicap tellement lourd qu'elle n'est pas en capacité de répondre à ces questions ? Comment est-ce que ça se passe ?

I : oui non, c'est pourquoi on dit que dans le ménage, il y a plusieurs personnes qui sont aptes à répondre aux questions, si il y a un handicapé dans le ménage qui ne peut pas répondre, il y a une autre personne dans le ménage qui peut répondre à sa place

A : hum hum d'accord, et où se déroulent ces enquêtes ?

I : ça dépend, c'est au niveau des points de collecte, c'est une enquête passive hein, c'est pas une enquête active où on doit aller dans les ménages pour faire les enquêtes. Maintenant, il y a plusieurs approches hein, les points de collecte généralement c'est au niveau des mairies, au niveau des écoles, au niveau de certains villages si par exemple ce sont des villages très éloignés de la ville et que dans ce village il n'y

a pas d'école, il n'y a rien du tout, on est obligé d'aller au niveau du ménage du chef du village et on va convoquer tous les autres ménages là-bas et on va faire l'enquête là-bas

A : d'accord oui, et avant de commencer l'enquête, est-ce qu'on explique au préalable à la personne la raison de l'enquête, à quoi sert le questionnaire et ce qui va en découler ?

I : oui oui ça c'est ce qu'on appelle le contexte de l'étude, et les objectifs. Il y a la présentation, toujours dès le début il y a une présentation par l'agent. Et ça, on les a formés, il y a plusieurs formations qui vont se tenir, et durant ces formations, il y a cet aspect-là qui sera expliqué aux agents, comment se présenter face à un répondant, lui dire le contexte de l'étude, quelle est l'utilité de faire cette étude, etc, etc. Et aussi les rôles et responsabilités d'un agent quoi face à un répondant

A : d'accord, ok, merci. À quelle fréquence est-ce que vous réalisez ces enquêtes ?

I : oui non, la première c'était en 2015

A : oui c'est ça

I : la deuxième, il y a une étape dans une première région c'était en 2018, il y a 8 autres régions, c'était en 2019, et les 3 régions qui restaient c'était en 2021

A : ok, donc vous faites région par région ?

I : oui non, puisque l'enquête là c'est un \*inaudible\*, et encore, tout dépend de la disponibilité des listes pour le ciblage communautaire. Parce que c'est en fonction de ces listes-là qu'on pourra entamer une région, parce que les listes qui ont été validées par l'autorité locale, on doit charger ces mêmes informations dans l'application

A : est-ce qu'il y a une mise à jour des données qui sont prévues, par exemple pour les régions qui ont été enquêtées en 2018 ? ou en 2015

I : oui, toutes les régions qui ont été enquêtées en 2015, ont été de nouveau enquêtées entre 2018 jusqu'à 2021. Donc la dernière mise à jour c'est en fait ces 3 années-là, mais on peut prendre 2019 comme année de référence

A : donc 2019 c'est considéré comme la dernière année où il y a eu des enquêtes ?

I : oui voilà c'est ça, la mise à jour

A : ok, et est-ce qu'il y a une prochaine mise à jour qui est prévue ?

I : oui on est en train de réfléchir là-dessus, ça c'est une question qu'il faudra poser à la DGPSN, parce que c'est eux qui

A : c'est eux qui vous demandent en fait quand ils ont

I : oui quand est-ce qu'on doit faire la prochaine mise à jour

A : hum hum

I : mais je pense que c'est dans les \*inaudibles\*, parce qu'on est en train de réfléchir là-dessus

A : oui d'accord, et vous disiez justement que vous essayez d'inclure la vulnérabilité aussi, avec les cartes de pauvreté, c'est ça que vous avez expliqué au début ?

I : oui ce que je voulais dire c'est que les 500 000 ménages là, en réel c'est pas uniquement des ménages pauvres, il y a des ménages vulnérables quoi

A : ok

I : c'est ça quoi, parce que le niveau de pauvreté au Sénégal, je pense que c'est, le nombre de pauvres est inférieur à ces 500 000 ménages

A : d'accord, et selon vous est-ce que les variables qui sont utilisées pendant les enquêtes, elles permettent justement de prendre en compte tous les différents types de vulnérabilité, ou est-ce qu'elles se concentrent plus sur la pauvreté monétaire ?

I : non, les variables que nous collectons ne nous permettent pas de mesurer la pauvreté monétaire, ça nous permet seulement de voir le niveau de vulnérabilité

A : d'accord ça va, merci. À ce niveau-là du processus de ciblage, est-ce que vous pouvez faire quelque chose pour essayer de minimiser les erreurs d'inclusion ou d'exclusion qui pourraient y avoir ?

I : à ce niveau du ciblage ?

A : hum hum

I : non l'ANSD n'a pas été impliquée dans ce processus, si on était \*inaudible\*, on pourrait réfléchir dans ce sens, pour voir comment on peut essayer de limiter ces erreurs-là, les erreurs d'inclusion et les erreurs d'exclusion. Mais il faut qu'on soit dans le processus pour qu'on puisse un peu voir dans quel sens on pourrait remédier à cette situation là

A : hum hum, et si lors des enquêtes, les agents remarquent des erreurs d'inclusion par rapport à ce que la personne répond, ce que le répondant déclare, est-ce qu'il y a quand même un mécanisme qui permet de faire en sorte de ne pas inclure ces personnes ?

I : oui oui, physiquement nous lorsque nous faisons les mises à jour, toujours physiquement, sur le terrain, on détecte des problèmes. Et ces problèmes sont toujours répertoriés dans un fichier excel et remontent au niveau de la DGPSN pour qu'ils prennent en charge ces situations lors des prochains ciblage communautaires

A : d'accord

I : ces choses-là ont été toujours remontées au niveau de la DGPSN pour qu'ils fassent des corrections à l'avenir

A : hum hum, donc c'est le travail de la DGPSN après de ne pas inclure cette personne ?

I : oui les problèmes d'inclusion et d'exclusion, c'est le ciblage communautaire, c'est de prendre un ménage qui ne devrait pas être dans le RNU mais qui est dans le RNU, et l'autre sens aussi est possible. Puisque c'est nous qui faisons les enquêtes, parce que dans les enquêtes, il y a une enquête passive mais derrière on avait fait une enquête active aussi, où on va tirer un échantillon de l'échantillon global pour pouvoir aller dans ces ménages vérifier quelques informations, ce qu'on appelle le contrôle de validation des informations. Et ces enquêtes-là peuvent nous révéler que peut-être il y a des erreurs d'exclusion ou bien des erreurs d'inclusion. Et ce sont ces choses-là qu'on va remonter à la DGPSN pour qu'ils puissent les prendre en compte à l'avenir

A : hum hum, d'accord ça va. Est-ce qu'il arrive lors de ces enquêtes que les ménages ne déclarent pas réellement la réalité de leurs conditions de vie et l'empirent pour essayer d'avoir la bourse justement ?

...

A : je ne sais pas si vous avez compris ma question ?

I : oui je comprends, c'est le fait de surestimer ces chances d'avoir la bourse

A : c'est ça

I : c'est pourquoi on a intégré ce volet là, sur l'enquête de contrôle de qualité, avant que l'agent commence à interviewer le ménage, il va lui dire qu'il va passer dans son ménage pour vérifier les informations. Parce qu'il y a certaines informations, si tu entres dans le ménage, tu peux voir le type de logement, si il est en béton, si il est en bois, etc. Ce sont des informations qu'on peut vérifier, et ça aussi ça peut amener le répondant à donner plus de vérité par rapport à ses réponses

A : ok d'accord, et vous m'avez parlé un peu du PMT tantôt, c'est l'ANSD qui formule la formule PMT

I : non ce n'est pas l'ANSD, mais on nous implique des fois à participer à l'élaboration de la formule PMT, mais c'est pas l'ANSD, c'est la Banque Mondiale je pense

A : et est-ce que cette formule-là elle est confidentielle ? pour éviter justement, le même problème que tantôt, pour éviter que les ménages ne sachent ce qu'il faut dire pour pouvoir inclure le RNU et bénéficiaire des bourses ?

I : quelle formule ?

A : par rapport aux variables etc., je veux dire, si les ménages savent qu'il faut dire telle chose pour pouvoir peut-être inclure le RNU ou bénéficiaire de la bourse, si ils sont conscients de ce qu'il faut dire, ils pourraient peut-être

I : non non, ils ne savent pas, parce que ce sont des indicateurs composites, même nous qui faisons des fois la collecte, il y a plusieurs personnes qui font la collecte et elles peuvent ne pas savoir comment sont calculés ces indicateurs

A : et à chaque fois que vous faites une mise à jour des données, est-ce que les scores sont de nouveau calculés aussi ?

I : ça j'ai pas l'idée de la réponse, mais je pense qu'à chaque fois qu'on fait une mise à jour, la DGPSN ils ont un programme, parce que le \*inaudible\* a été informatisé, il suffit d'entrer les données et on a les scores, ils ont cette plateforme au niveau de la DGPSN, je pense que vous pouvez leur poser cette question là

A : donc le score c'est la DGPSN qui s'en occupe en fait ?

I : oui voilà, parce que ça a été déjà élaboré et informatisé

A : d'accord

I : donc c'est la DGPSN qui exécute en collaboration avec \*inaudible\*, je pense que vous pouvez leur poser ces questions-là

A : hum hum, et selon vous, quels sont les apports du RNU et d'un tel processus de ciblage pour la protection sociale de manière générale au Sénégal ?

I : oui, c'est très important, parce que la base RNU, c'est pas seulement, c'est comme vous le dites, c'est la protection sociale, c'est pas seulement le programme national des bourses de sécurité familiale, il y

a d'autres filets sociaux. Ça aide beaucoup aussi à la population, parce que, aussi, il y a des familles qui sont très très très, dans une situation de vulnérabilité extrême, donc si ils bénéficient de certains programmes, notamment le programme des bourses de sécurité et d'autres programmes de filets sociaux, notamment la couverture maladie universelle etc, ça leur permet aussi de remédier à certains problèmes. Maintenant, le RNU permet aussi qu'on présente via le ministère de la santé, les utilisateurs qui utilisent le RNU pour essayer de parcourir leurs objectifs, donc par exemple, l'aide alimentaire ont aussi utilisé le RNU, pour essayer de voir, quels sont un peu, les ménages qui ont reçu ces aides-là. Donc l'état du Sénégal aussi avait utilisé le RNU pour pouvoir distribuer ces aides, parce que avant de donner à une personne qui a un revenu, qui est très important, il faut donner à des personnes beaucoup plus vulnérables. Donc ça aide vraiment la population, et c'est une bonne plateforme aussi qui permet à l'état du Sénégal, d'élaborer des politiques sur la protection sociale

A : ok, et qu'est-ce que vous pensez des erreurs d'inclusion et d'exclusion qui peuvent encore figurer dans le RNU ?

I : vous savez Armelle, toute étude n'est pas parfaite

A : bien sûr

I : en Afrique, on essaie toujours d'améliorer. La mise à jour qui a été faite en 2015, c'est pas la même qui a été faite en 2018, puis en 2019. Et aussi si il y a des prochaines mises à jour, on essaiera d'améliorer le dispositif. Parce que ces erreurs-là, c'est tout le processus, c'est depuis le ciblage géographique jusqu'à la fin des enquêtes. Donc c'est tout le processus qu'on doit améliorer, même les formations, comment on doit former, tout ça ça joue, à chaque fois on essaie d'améliorer

A : et en 2018 et 2019, le dispositif a déjà été amélioré par rapport à 2015 ?

I : oui c'est ça, parce que en 2015, il n'y avait pas ce contrôle de qualité, l'enquête de validation, on ne repassait pas dans les ménages pour vérifier les informations. Il n'y avait pas ça en 2015

A : il y a d'autres choses qui ont évolué ?

I : oui il y a une amélioration, les données sont beaucoup plus faciles à exploiter, donc il y a une meilleure disons analyse de données, et les indicateurs aussi respectent la structure parce si on t'amène un indicateur, on doit alors comparer avec les études antérieures, et dans ce cas, on avait une amélioration de ces indicateurs

A : et le questionnaire il est le même depuis 2015 ?

I : hum je ne sais pas si c'est le même depuis 2015, parce que toujours il y a des améliorations à faire, peut-être on peut ajouter des modalités. Par exemple en 2018, 2019, il est arrivé qu'on a ajouté dans les modalités sur les équipements du ménage, le chauffe-eau, donc je suppose que ça n'était pas au niveau des autres questionnaires. Toujours il y a des améliorations, il peut y avoir des ajouts, ou bien des modifications, des petites mises à jour, et je pense que de façon globale, le changement ne va pas trop impacter de façon positive, mais toujours il y a des améliorations à faire

A : hum hum, et est-ce que vous pouvez m'expliquer peut-être, les améliorations que vous pensez qu'il y aurait besoin, et qui n'ont pas encore été faites ?

I : les améliorations ?

A : oui, si vous voyez des choses qui devraient être améliorées mais qui n'ont pas encore été changées ?

I : oui je pense que nous, lorsque nous faisons l'enquête, parce que c'est en temps réel que vous regardez les problèmes, donc c'est au moment de la collecte sur le terrain que vous voyez les problèmes. Et tous ces problèmes-là sont remontés et intégrés par la DGPSN, donc c'est au fur et à mesure qu'on trouve des problèmes qu'on va apporter des éléments de solution

A : d'accord

I : actuellement peut-être il s'agirait d'améliorer le ciblage communautaire, pour un peu minimiser ces erreurs d'inclusion et ces erreurs d'exclusion. Je pense que si on essayait de solutionner ce problème et de réduire drastiquement ces erreurs-là, je pense qu'on aura une plateforme du RNU qui va permettre de mesurer la protection sociale de manière exhaustive

A : ok ça va, merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à mes questions

I : merci beaucoup à vous, je vous en prie

A : merci, bonne journée

**Entretien réalisé avec Awa<sup>2</sup>, responsable du RNU, le 15 février 2024 à 10h dans les bureaux de la DGPSN**

*Présentation + demande et accord pour enregistrer*

Armelle : Donc vous travaillez sur le RNU spécialement ?

Awa : oui

A : est-ce que vous pouvez nous expliquer en quoi ça consiste ?

Awa : en fait le registre national unique, c'est une base de données qui recense l'ensemble des ménages vulnérables du Sénégal. Maintenant au niveau de la direction du RNU, nous avons 3 divisions. Il y a la division qui s'occupe de tout ce qui est ciblage communautaire donc c'est l'identification des ménages pauvres et vulnérables au niveau local, il y a la division enquête qui est chargée du ciblage géographique, donc la détermination du nombre de ménages pauvres au niveau de chaque, au niveau le plus fin, qui est aussi responsable des enquêtes, donc la collecte des données, ménages et individus, en collaboration avec notre Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, et il y a une troisième division qui s'appelle base de données, donc qui est dirigée par le gestionnaire de la base de données. Donc voilà

A : d'accord, et le registre il a été spécialement créé pour le PNBSF ou ... ?

Aw : non, en fait, initialement, quand l'état du Sénégal mettait en place le programme de bourses de sécurité familiale, il n'y avait pas de registre national. Donc c'est le programme qui faisait lui-même son ciblage, ses enquêtes, et appliquait son PMT pour pouvoir sortir les ménages qui sont éligibles au programme. Maintenant, ça c'est depuis 2013, donc le registre national unique a été créé en 2015

A : d'accord

Awa : donc voilà, et le registre national unique, certes a hérité des bases de données de 2013 et 2014 du programme des bourses, mais a procédé à son extension, et à la mise à jour de l'ensemble des bénéficiaires, pour qu'on ne parle plus de générations mais en fait, parce qu'initialement le RNU s'est construit sur 4 tranches, donc 2013 et 2014, sur les deux bases de données du PNBSF de 2013 et 2014, ensuite il y a eu deux autres enquêtes en 2015 et 2016. À partir de 2018, on a procédé à la mise à jour de l'ensemble de ces bases de données, pour ne plus parler de générations. Donc voilà

A : et donc les ménages éligibles au RNU c'est les personnes qui sont vulnérables, mais comment, sous quels critères se fait la sélection ?

Awa : ah ce que j'ai oublié de vous dire, c'est que le RNU n'est pas là que pour le programme de bourses, c'est une base de données, qui est là pour les programmes et projets qui cible les ménages qui sont pauvres, vulnérables ou à faible revenu. Donc il y a plus d'une trentaine de programmes qui utilisent le registre. Mais le premier utilisateur est le programme de bourses

A : sous quels critères, les personnes recensées dans le RNU sont sélectionnées ?

Awa : ça c'est le ciblage, donc faudra poser la question à X

A : ok

---

<sup>2</sup> Prénom d'emprunt

Awa : c'est lui le responsable du ciblage communautaire, donc l'identification des ménages au niveau communautaire, il y a des critères. Moi je m'occupe de tout ce qui est ciblage géographique, donc de tout ce qui est la détermination, je travaille avec l'ANSD pour tout ce qui est carte de pauvreté, et j'utilise ces cartes-là de pauvreté, de vulnérabilité qui sont élaborées par l'ANSD et l'équipe pauvreté de la Banque pour sortir le nombre, estimer le nombre de ménages pauvres au niveau de chaque région à commune

A: d'accord

Awa : voilà

A : et alors par région et par commune, est-ce qu'il y a un nombre de ménages à cibler ?

Awa : c'est défini par la carte de pauvreté du Sénégal

A : comment est-ce que c'est défini ?

Awa : en fait, la carte de pauvreté, maintenant on parle de carte de vulnérabilité parce que on a changé de cible. Avec la covid, l'état du Sénégal a jugé nécessaire d'élargir le registre au-delà des ménages pauvres, et d'inclure les ménages qui sont vulnérables pour qu'en cas de choc, qu'on puisse les assister. Maintenant ces cartes pauvreté et vulnérabilité, comme je l'ai dit tout à l'heure, sont élaborées par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, et en partenariat avec l'équipe pauvreté de la Banque Mondiale. Et ces cartes sont produites à partir de deux supports, de bases de données, l'enquête pauvreté et le recensement général de la population, donc ce sont ces 2 bases de données qu'ils utilisent, avec des méthodes d'inférence statistique pour voir, sortir les cartes, donc l'incidence de la pauvreté ou de la vulnérabilité des régions, départements, jusqu'aux communes

A : selon si une commune, une région ou un département a cette carte, alors les ménages à l'intérieur peuvent être sélectionnés ?

Awa : par exemple, si pour une commune A, dans les cartes de pauvreté, vous voulez qu'on parle de pauvreté ou de vulnérabilité ? là on parle de vulnérabilité

A : ok

Awa : donc disons pour une commune A, la carte de vulnérabilité dit que l'incidence de la vulnérabilité, dans la commune A est de 57%, donc pour avoir le nombre de ménages vulnérables, qu'est-ce qu'on fait, on l'applique au nombre total de ménages, sur la population, au temps pour moi, pour voir le nombre de personnes vulnérables.

A : et alors il y a une différence avec la pauvreté ?

Awa : Non, ça dépend de vous, vous vous travaillez sur quoi ? Pauvreté ou vulnérabilité ?

A : plus sur la vulnérabilité

Awa : parce que nous, à la base on travaillait sur la pauvreté, mais comme je l'ai dit, depuis 2020 avec l'avènement de la covid et tout ce qui a eu comme chocs causés par les inondations et autres, donc c'est des chocs qui touchent, au-delà des ménages pauvres, les ménages qui ne sont pas pauvres mais qui sont exposés à ces chocs, et les chocs peuvent les faire basculer dans la pauvreté, raison pour laquelle on cible aussi ces ménages là depuis 2020, 2021, l'état du Sénégal a décidé de changer le critère, pour intégrer le registre, donc au-delà des ménages pauvres, on cible tous les ménages, qu'ils soient pauvres ou vulnérables

A : d'accord ok. Selon vous, quels sont les apports du RNU au système de protection sociale du Sénégal ? en quoi est-ce qu'il est important qu'il existe aujourd'hui ?

Awa : le RNU a été institutionnalisé par décret le 2 août 2021, et l'état du Sénégal oblige que tous les projets et programmes sociaux utilisent le registre national unique pour leur base de ciblage pour être certain que les bonnes personnes soient ciblées

A : alors, je ne sais pas si c'est vous qui pourriez répondre à cette question mais est-ce que, par rapport à la méthode PMT...

Awa : oui ma division s'occupe aussi bien du ciblage géographique, des enquêtes, et aussi la formulation du PMT

A : est-ce que vous pourriez du coup nous expliquer ce qu'est la méthode PMT ?

Awa : le PMT c'est un test indirect de revenus, qui s'appelle proxy means test, qui est rien d'autre qu'un test indirect de revenu, donc il y a au niveau de, je ne sais pas si on vous a parlé de la fiche, du questionnaire du RNU

A : non

Awa : donc il y a pas mal de variables qui sont connectées pour former la base de données, donc parmi ces variables, il y en a une, plus d'une dizaine, qui concourent à la formulation du PMT. Donc entre autre, on a le niveau d'instruction du chef de ménage, le patrimoine et les biens que possède le ménage, et le PMT aussi, le modèle diffère qu'on soit en milieu urbain ou qu'on soit en milieu rural, donc les variables qui ont un impact significatif pour le modèle en milieu urbain ne seront pas les mêmes que pour le milieu rural

A : d'accord, et alors c'est via des enquêtes qu'on arrive à récolter ces informations-là ?

Awa : voilà

A : c'est seulement les personnes qui sont choisies par le ciblage communautaire qui sont enquêtées ?

Awa : voilà, une fois qu'on a la liste stabilisée, donc issue du ciblage communautaire, donc une fois que mon collègue X termine ces activités, donc il y a une remontée de toutes les listes au niveau du système d'information de gestion du RNU, donc lui il a terminé le ciblage communautaire avec les communautés et autres, donc moi je prends cette liste que je consolide, pour toutes les régions, je fais l'apurement pour voir, au cas où il y aurait des ménages, parce que les doublons on peut les contrôler peut-être pour les, au niveau des communes ou des quartiers, mais par exemple il y a un ménage qui a une résidence principale par exemple à Dakar qui est ciblé à Dakar et une résidence secondaire dans une des régions qui est aussi ciblé là-bas, raison pour laquelle je fais cet apurement-là. Est-ce qu'il y a pas des ménages qui sont inscrits deux fois ? donc pour nettoyer la base, et c'est cette liste-là qui est préchargée au niveau de l'application de collecte qu'utilise les agents de l'ANSD pour procéder aux enquêtes

A : donc c'est l'ANSD qui fait les enquêtes ?

Awa : voilà, c'est notre partenaire d'exécution pour les enquêtes

A : d'accord, ces enquêtes elles se déroulent où ? dans les villages ?

Awa : en fait les enquêtes, ce sont des enquêtes passives, c'est pas une enquête active, les agents de collecte ne se déplacent pas concession par concession, en fait on identifie des points de collecte au niveau des quartiers et villages, ou si c'est en milieu urbain au niveau des communes, ça peut être les mairies, écoles ou autre, et ce sont les ménages qui viennent sur place

A : d'accord

Awa : donc les ménages qui sont ciblés au départ, et qui sont préchargés au niveau de l'application, et les agents de collecte n'ont pas la possibilité de rajouter des ménages. Ils peuvent juste enseigner des informations sur les ménages qui ont été préchargés, donc pré ciblés

A : comment est-ce que les personnes qui au final seront bénéficiaires seront choisies ?

Awa : bénéficiaires de ?

A : bénéficiaires du PNBSF

Awa : voilà, normalement c'est à eux de répondre, parce que chaque programme a ces critères de ciblage, il se trouve que pour le PNBSF c'est le PMT leur critère pour pouvoir sélectionner les ménages qui sont éligibles à leur programme. Donc une fois la collecte terminée, je vous ai parlé tantôt du PMT donc le modèle diffère selon le milieu de résidence urbain ou rural, par exemple le fait que le ménage dispose d'une charrette a un impact sur le score si le ménage se trouve en milieu rural, donc cette variable là fait partie du modèle de l'algorithme qui permet d'identifier le score de chaque ménage pour les ménages ruraux. Pour les ménages urbains, il y a une variable qui est le fait de disposer d'une télévision, donc qui est déterminant dans le score des ménages urbains.

A : d'accord et alors le score il est chiffré ?

Awa : oui, plus le score est faible, plus le ménage est pauvre. Plus le score est élevé, plus le ménage est moins pauvre. Donc le PMT nous permet de classer les ménages du plus pauvre au moins pauvre

A : et après ceux qui seront éligibles au PNBSF c'est...

Awa : c'est suivant le quota, par exemple si le PNBSF dit moi dans le portefeuille que j'ai pour le programme ne peut assister que 50 ménages, c'est un exemple hein, à Dakar, donc on prendra les 50 les plus pauvres selon le scoring, donc les 50 qui ont le score le plus faible

A : et dans le PNBSF, les ménages vulnérables sont aussi sélectionnés ou du coup comme il y a un nombre restreint, on ne se concentre que sur les plus pauvres ?

Awa : comment ?

A : au sein du PNBSF, quand on fait la sélection, est-ce que les ménages vulnérables qui ont été ajoutés avec le covid etc., sont aussi pris en compte ?

Awa : non, pour l'instant en fait, le programme de bourses, depuis 2016 n'a pas ajouté de nouveaux ménages au niveau du programme, donc comme je l'ai dit, en 2013 et en 2014, ils ont fait leur propre enquête, leur propre ciblage, le RNU a été mis en place en 2015 donc en 2015 ils ont rajouté, si mes souvenirs sont bons, 100 000 nouveaux ménages, au niveau du PNBSF, 100 000 ou 75 000 au temps pour moi, si je ne me trompe pas, et en 2016 aussi 75 000 mille autres. Non 100 000 en 2015, 100 000 en 2016, et les 60 000 qu'ils avaient en 2013 et les 60 000 autres qu'ils avaient en 2014, voilà

A : et vous savez quand est-ce qu'il y aura l'entrée d'une prochaine vague ?

Awa : depuis lors, ils n'ont pas puisé au niveau du registre. Pour tout ce qui est entrée et sortie au niveau du PNBSF, c'est eux. En fait, c'est un programme à part, c'est détaché du RNU. C'est comme le PAM, le programme qui utilise le registre pour cibler ses bénéficiaires. Nous on n'a aucune main mise sur ce qu'ils font eux, mais on met à disposition la base de données s'ils veulent cibler etc. donc nous depuis 2018, on a entamé la mise à jour des données parce que, comme vous le savez, la pauvreté, la

vulnérabilité, c'est un phénomène qui est dynamique donc qui n'est pas statique, donc les programmes ont besoin d'avoir un registre qui est régulièrement mis à jour donc c'est ce qu'on essaie de faire, et par exemple, entre 2018 et 2020, il y a eu une mise à jour des données dans l'ensemble des régions du Sénégal, et lors de cette mise à jour, il y a eu 55 000 du PNBSF qui ont été sortis du RNU

A : parce qu'ils sont sortis de la pauvreté ?

Awa : ils bénéficient du programme et lors des mises à jour ne respectaient plus le critère donc on les a sortis du registre mais le programme n'a toujours pas recertifié, il n'y a toujours pas eu de sorties au niveau du programme. Maintenant nous on a de nouvelles données, il y a aussi un certain nombre de ménages qui a été revalidé, donc qui bénéficient toujours du programme mais qui ont été mal tenus, donc leur situation ne s'est pas encore améliorée donc ils sont encore dans le RNU. Maintenant, par rapport à leur stratégie de sortie, vu qu'il y a une mise à jour, qu'il y a un nouveau scoring pour les ménages, donc eux ils pourraient utiliser les nouvelles données du RNU pour procéder à leur désertification, donc c'est possible mais ce n'est pas encore

A: ok, donc ça c'est leur travail

Awa : voilà

A : et vous disiez que par exemple, les ménages si ils ont une télévision, ça va impacter leur score positivement, donc leur niveau de vie est différent. Est-ce que vous pensez qu'il y a, enfin comment est-ce que ça se passe si il y a des ménages qui ne déclarent pas vraiment la réalité, qui ...

Awa : oui il y en a, parce que nous quand on fait les enquêtes, je l'ai dit tout à l'heure, les enquêtes on les fait de manière passive, maintenant lors des enquêtes on prend un échantillon de ménages sur lesquels on fait une enquête, mais cette fois-ci c'est active, pour voir si il y a des écarts de réponses, si voilà le taux d'écart de réponse, mais c'est négligeable, ce n'est pas significatif, ça n'a aucun impact en fait

A : et au sein du ménage c'est une seule personne qui est interrogée ?

Awa : oui c'est une personne, donc cette personne répond, parce que au niveau du questionnaire du RNU, on a 3 modules, il y a un module identification, donc c'est tout ce qui permet de localiser le ménage, en plus des informations sur le chef de ménage, donc \*inaudible\*, sexe et autre, lieu de résidence, de région au niveau le plus fin, quartier ou village, l'âge, etc. il y a un module sur le ménage, donc tout ce qui est caractéristiques, logement, sources principales de revenu, patrimoine, biens et équipements que possède le ménage, l'accès aux services sociaux de base, tout ce qui est énergie, eau potable, etc., électricité, etc., quelques variables sur l'agriculture, donc des activités peut-être que les ménages font, surtout en milieu rural, la possession de bétail et autres, des questions sur les chocs que subissent les ménages, sur les stratégies d'adaptation, et les moyens d'existence, ça c'est des questions que les humanitaires, donc particulièrement le PAM et tout ce qui font du travail sur le secteur de la sécurité alimentaire qui nous avaient demandé d'intégrer aussi ces variables au niveau de la fiche, parce qu'ils ont besoin d'avoir ces informations pour cibler les ménages qui les intéressent. En plus de ces deux modules, il y a un module individu, donc il y a des questions qu'on pose qui concernent chaque membre du ménage, mais il y a un seul répondant, en fait on interroge pas tout le monde

A : et les villageois sont un peu tenus au courant de pourquoi vous êtes là, de ce qui ...

Awa : oui ils sont tenus au courant parce que avant les enquêtes, déjà lors du ciblage communautaire, il y a des, X va certainement vous en parler, il y a des activités qui se font au niveau régional donc pour sensibiliser, informer les autorités administratives locales, il y a aussi des \*inaudibles\* communautaires qui sont organisées pour sensibiliser, informer les communautés, et après les activités de ciblage, lors des activités de ciblage au niveau local, il y a des sensibilisations au niveau communautaire, ils sont informés sur ce qu'est le RNU, l'importance du RNU, pourquoi il est important si on est pauvre ou vulnérable d'intégrer le RNU, etc, etc. et lors des enquêtes aussi, il y a toujours ces sensibilisations, et

avant chaque enquête, chaque enquêteur, avant d'enquêter un ménage, il y a ce qu'on appelle une fiche ou formulaire de consentement, où on définit c'est quoi le registre, quel est l'objet de cette enquête, pourquoi on a besoin des données, à quelle fin elles seront utiles, qui va les exploiter, etc, etc. pour recueillir aussi leur consentement

A : selon vous, pourquoi est-ce que c'est important que les ménages soient au courant de tout le processus de ciblage ?

Awa : pour éviter tout biais et limiter ce qui est erreurs d'inclusion et d'exclusion

A : hum hum ok, j'ai peut-être une dernière question, est-ce que vous pensez qu'il existe des erreurs d'inclusion et d'exclusion par rapport aux ménages qui sont recensés dans le RNU ?

Awa : oui on a fait en 2018, une évaluation, avec l'appui technique de la Banque Mondiale, donc pour évaluer le processus de ciblage, donc il y a eu 2 évaluations, une évaluation quali et une évaluation quanti, et les résultats ont montré en fait qu'il y avait des erreurs d'inclusion, donc qui étaient de 8%, si mes souvenirs sont bons

A : est-ce qu'il y a des choses qui ont été mises en place pour les éviter ?

Awa : oui parce que avant ces évaluations-là par exemple, dans le processus de ciblage communautaire, il y avait pas l'étape assemblée de validation, parce que comment se passe le ciblage, X va y revenir, on prend les quotas sur lesquels je travaille avec les cartes de pauvreté, et on estime le nombre de ménages pauvres ou vulnérables au niveau de chaque commune donc ces quotas sont transmis à l'autorité administrative donc à chaque gouverneur de région qui eux aussi les diffusent au niveau des préfets et les préfets donnent ça aux autorités locales, donc les élus locaux, les maires, donc qui sont responsables de la distribution des quotas, donc les quotas que nous avons, les cartes de vulnérabilité ne sont représentatives qu'au niveau communal, on a pas de données au Sénégal qui nous permettent d'avoir des cartes jusqu'au niveau quartier et village, donc la représentativité s'arrête au niveau communal. Maintenant à la commune, à chaque commune sont redistribués ces quotas au sein des quartiers et villages, donc une fois que les comités communaux font ce travail-là, ils affectent à chaque village leur quota et les comités de ciblage, donc je prends un quartier A, son comité de ciblage est présidé par le chef de village ou le délégué de quartier, et dans ce comité, on a le représentant des jeunes, le représentant des femmes, ce qu'on appelle les Bandjénou Gokh ; en tout cas l'ensemble des personnes ressources du quartier ou du village, donc qui connaissent les habitants de leur quartier et qui sont mieux placés pour dire tel tel tel ménage sont pauvres, vulnérables. Et une fois qu'ils dressent cette liste-là de ménages identifiés comme pauvres ou vulnérables, à la base, ils remontaient ça directement au comité communal pour validation ensuite au comité départemental jusqu'au niveau régional et c'est là qu'on a nous les listes. Maintenant avec les erreurs d'exclusion et d'inclusion qu'on a noté, et certains dénonçaient certains délégués de quartier ou chef de village, des fois ils faisaient tout et n'importe quoi, ils désignaient qui ils voulaient, etc. Donc on a dit qu'il fallait que chaque quartier, une fois que le comité finit son travail, qu'il convoque l'ensemble des ménages du quartier, c'est utopiste peut-être mais on a fixé un certain nombre pour qu'il y ait un maximum de ménages qui soient présents lors de cette assemblée pour valider cette liste qui est donnée par le comité de ciblage. Et là ça permet à ce que toute la communauté participe à la validation de qui est pauvre et doit être inscrit dans le registre national unique

A : dans les faits, ça se passe comme ça ?

Awa : avant ça ne se passait pas comme ça, il y avait plein d'erreurs d'inclusion et d'exclusion, donc on a rajouté cette étape au processus et depuis lors ça a limité les erreurs, les fraudes et autres, mais on peut pas dire qu'un travail de ciblage de cette envergure et spécifique par rapport au contexte de notre pays, qu'il n'y ait pas de, il y a, il y aura toujours des erreurs d'inclusion et d'exclusion, mais on a quand même essayé de limiter les erreurs

A : d'autres choses ont été mises en place pour éviter ces erreurs ?

Awa : non, à part le dispositif qui est mis en place, X va y revenir. Vraiment on a essayé de mettre des contrôles pour limiter ce qui est problème d'inclusion et d'exclusion, et même lors des enquêtes, pour éviter que les répondants s'aventurent à donner de fausses déclarations, on a aussi des méthodes. Déjà à la base on fait des enquêtes, et à long terme de l'enquête, l'agent se présente, et explique le but de l'enquête etc., et avant de procéder à la collecte proprement dite, il dit au ménage que après cette séance, on va revenir au niveau des concessions pour vérifier. Donc on le dit à tout le monde \*rires\* et ça fait que ça les contraint à ...

A : à dire la vérité

Awa : oui voilà, à dire la vérité

A : est-ce que vous pourriez envoyer le questionnaire des agents ?

Awa : oui je vais voir pour vous l'envoyer

A : d'accord merci beaucoup

**Entretien réalisé avec Mohammed<sup>3</sup>, responsable du RNU, le 16 février 2024 à 13h dans les bureaux de la DGPSN**

*Présentation + demande et accord pour enregistrer*

Mohammed : Je suis x, je suis le chef de la division et le responsable du ciblage au niveau de la direction du registre national unique, qui est une direction de la DGPSN, de la délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale. Voilà donc je suis à votre disposition

Armelle : c'est gentil merci. Je connais déjà un peu le processus de ciblage mais peut-être que vous pouvez me...

\*appel téléphonique\* \*rires\*

M : Ah c'est le délégué

A : allez-y, il y a pas de soucis

\*...\*

M : désolé, voilà je suis à vous

A : j'ai déjà un peu parlé avec Madame B, et j'aimerais juste clarifier un point, pour être sûre d'avoir bien compris, est-ce que le processus de ciblage qui est géographique, communautaire, puis le PMT, c'est pour le RNU ou c'est pour le PNBSF ?

M : le ciblage ?

A : oui

M : en fait c'est, c'est pour le RNU déjà, parce que ce qu'il faut dire peut-être c'est comment est parti le RNU. Alors au début il y avait le programme national de bourses de sécurité nationale qui a été mis en place en 2013, il y a eu un ciblage en 2013, un autre ciblage en 2014, et en 2015, on a mis en place le registre national unique

A : hum hum

M : qui pour en tout cas démarrer, à capitaliser sur ce qu'avait fait le programme de bourses, c'est-à-dire on a pris tous les ménages qui étaient ciblés dans le PNBSF, et entre temps, le ciblage a été, comment dire, affiné, parce que au début, il y avait pas tous ces comités-là formalisés avec des formations pour les membres du comité mais également des critères bien définis par rapport aux ménages qui doivent être sélectionnés. Parce que l'objectif au départ c'était justement de cibler que pour le programme de bourses

A: ok

M : maintenant, vous savez, un registre national unique, quand il est, un registre social quand il est mis en place, il peut servir de base de ciblage à beaucoup de programmes, dans plusieurs secteurs. Par exemple, si vous avez regardé la fiche d'enquête unifiée, la fiche de collecte-là qui est utilisée pour récolter les informations auprès des ménages qui sont identifiés, vous verrez que, presque dans toutes

---

<sup>3</sup> Prénom d'emprunt

les dimensions du ménage, que ce soient les données géographiques, la localisation du ménage, les membres du ménage, démographique, que ce soit au niveau de l'agriculture, de la pêche, toutes les dimensions en réalité du ménage, ce qui fait que si un programme, quelles que soient les demandes, si il a besoin de bénéficiaires, suivant une requête, en fonction de critères, on peut mettre à disposition la base de données suivant ses préoccupations, donc c'est ça qui est un peu la différence. Donc pour dire simplement qu'on est parti des ménages du programme national des bourses. Après maintenant, quand il y a eu les comités qui sont formalisés, avec les formations, l'implication de parties prenantes, comme les collectivités territoriales, les sectoriels, c'est-à-dire les services techniques au niveau des concentrés, donc tout ça a fait que le ciblage a été beaucoup plus corsé et encadré, voilà. Parce que si on doit partager des informations, c'est que ces informations doivent être également des informations de qualité, parce que la partie gouvernementale, comme les partenaires au développement ils utilisent le RNU

A: ok

M : voilà c'est ça un peu, la différence. Pour dire simplement qu'aujourd'hui, le ciblage est \*inaudible\*. Maintenant le programme des bourses, comme un autre programme, donc de filet social, s'il a besoin de bénéficiaires, il fait appel au RNU selon ses réclamations. Au préalable, il y a un protocole de partage des données, parce que c'est des données à caractère personnel qui sont manipulées, donc il y a un protocole qui indique clairement les rôles, les devoirs, les droits des différentes parties, donc la responsabilité des différentes parties par rapport à la manipulation de ces données là

A: ok

M : donc c'est juste suivant les requêtes, donc pour dire on a besoin de tels profils dans telle localité, et ainsi de suite, nous mettons à disposition les données

A : donc au début le RNU il a seulement pris les personnes qui étaient déjà bénéficiaires du PNBSF et puis après il a mis en place tout le processus de ciblage qui existe aujourd'hui ?

M : pas que les bénéficiaires, parce que, vous savez, le PNBSF, quand on a démarré en 2013, on avait un objectif de 50 000 bénéficiaires et on avait ciblé 75 000. La cible c'était 75 000 maintenant les 50 000 étaient bénéficiaires parce que il y avait le PMT là qui était appliqué pour sortir les plus pauvres des 75 000, donc on s'est retrouvé avec 50 000. Alors les 25 000 étaient toujours restés dans la base de données mais seulement les 50 000 étaient bénéficiaires.

A: ok

M : l'année suivante, en 2014, la même chose a été faite, donc on a ciblé 75 000 encore et les 50 000 étaient bénéficiaires, ce qui fait que on s'est retrouvé en 2 ans avec 100 000 bénéficiaires sur un total de 150 000, donc le RNU quand il est arrivé, on est parti sur cette base-là, les 150 000 parce que il y avait déjà, parmi les 150 000, des bénéficiaires. Vous voyez ?

A: hum hum

M : donc quand on est arrivé en 2015, on a ciblé nous 150 000 et l'année suivante également 150 000

A : et comment est-ce qu'elles ont été ciblées alors ces personnes ?

M : voilà, ciblées maintenant, suivant le processus qui va, comme vous l'avez expliqué, le ciblage géographique avec une répartition des quotas au niveau des communes, un ciblage communautaire et aussi une enquête. Maintenant, il y a d'autres données, enquête harmonisée sur les conditions de vie, maintenant c'est ça qui permet de répartir les quotas jusqu'au niveau commune. Mais une fois le quota réparti au niveau commune, parce que là, il faut dire également que dans les dispositifs qu'on a, on a des comités à tous les niveaux. Il y en a au niveau communal, parce que au Sénégal, je pense que vous avez un peu vu comment c'est organisé, on a des régions, 14 régions, on a des départements, je pense

57 départements, on a des arrondissements communes, et des quartiers et villages. Ce qui est important ici, une fois les quotas arrêtés par région, ils sont retirés également au niveau de chaque commune. Chaque commune connaît le quota qu'il doit avoir. Parce que en 2015, quand on est arrivé, on avait une cible de 150 000 ménages à cibler, donc c'est sur cette base-là que la répartition a été faite. Donc chaque commune au Sénégal connaissait le quota qu'il avait donc dans ces 150 000.

A: et comment est-ce qu'ils sont définis les quotas ? C'est par rapport à l'incidence de la pauvreté ?

M : oui incidence de la pauvreté, la démographie et certaines enquêtes, selon le recensement général de la population

A : d'accord

M : donc c'est des données vraiment assez objectives qui permettent donc suivant comment on l'a dit, la carte de la pauvreté. Parce qu'il y a une étude qui était sortie en 2006, qu'on a appelé la carte de la pauvreté, donc qui déterminait le niveau de pauvreté donc d'une commune par rapport à une autre. Par exemple, si le quota est de 150 000, sur la base de cette carte de pauvreté là, on pouvait savoir pour telle commune, quel est son quota dans ces 150 000

A: hum hum

M : c'est une étude qui a été faite avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'ANSD, qui \*inaudible\* sur le niveau de pauvreté donc d'une commune par rapport à une autre

A : est-ce qu'il y a des communes qui n'ont pas de quotas du tout ?

M : en fait, à l'époque, toutes les communes avaient un quota, mais vous savez, quand la carte de la pauvreté est arrivée, donc elle a été mise en place en 2006. Entre temps maintenant, de 2013 à 2015, ce qui a été fait, c'est qu'on pouvait connaître le niveau de pauvreté jusqu'au niveau département, parce que la carte de la pauvreté n'existait pas encore au niveau communal

A: ok

M : ça n'avait pas encore été déterminé jusqu'au niveau communal, alors jusqu'au niveau département, on connaissait le niveau de pauvreté, on pouvait avoir le quota exact que chaque département pouvait avoir. Mais comme les départements sont divisés en communes, il a fallu faire des projections pour savoir le niveau de pauvreté des communes. Maintenant qui dit ces projections, dit erreurs, marge d'erreur, donc parfois ça dépassait, parfois ça n'atteignait pas le quota qui était retenu. Maintenant quand on est arrivé en 2016, on a voulu réajuster, parce qu'il y avait déjà la carte de la pauvreté, par exemple sur le nombre total de ménages qui figurent dans le RNU, on devait avoir pour chaque commune, comme on a maintenant la carte de la pauvreté, on devait connaître le quota que doit avoir chaque commune dans ces 150 000 là, donc c'est là qu'il y a eu des réajustements. Donc ceux qui avaient déjà dépassé, donc ne pouvaient pas bénéficier de quotas supplémentaires, parce qu'ils avaient déjà dépassé le quota de ménages. Parce qu'à l'origine, on ciblait les pauvres et les extrêmes pauvres. C'est ça qui a été fait en 2015 et 2016 donc on a essayé de réajuster, c'est pourquoi on se retrouvait quelque part, avec des communes sans quota d'extension, c'est-à-dire sans quota supplémentaire. Maintenant quand on est arrivé en 2016, comme ces ménages-là étaient déjà dans le RNU depuis 2013 jusqu'à 2016, donc ça faisait déjà 4 ans, il a fallu mettre à jour ces listes là, mais également les informations concernant ces ménages là

A: ok

M : vous savez, la vie d'un ménage, elle est dynamique donc aujourd'hui tu peux avoir une situation x et demain ça sera une autre situation ou bien d'autres personnes intègrent le ménage, des décès, des naissances. Donc il a fallu mettre à jour tout cela. Maintenant, dans le processus de mise à jour, il y a

également, comme il y a un processus pour le ciblage, il y a également un processus pour mettre à jour ces informations là

A : hum hum

M : voilà, maintenant pour ces mises à jour là également, c'est le même dispositif qui est là, c'est-à-dire on a des comités au niveau communal. Au niveau de chaque commune, il y a ce qu'on appelle un comité communal de ciblage, au niveau de chaque quartier ou de chaque village, il y a un comité villageois ou de quartier. Bon, on dit quartier ou village parce que quand c'est le chef de département ou de région, on parle de la ville, donc on parle de

A : quartier

M : de quartier, dans la ville on parle de quartier et dans les communes, c'est vrai on parle de communalisation intégrale mais il y a toujours voilà des communes qui ont une partie très rurale donc c'est là qu'on parle de village. C'est comme ça qu'on a fait la répartition géographique. Maintenant, c'est vrai à partir de cette année-ci, on a entamé un processus d'extension du registre à 1 milliard de ménages, et là c'est un objectif parce que au-delà des extrêmes pauvres et des pauvres, on veut toucher également les ménages qui sont vulnérables. C'est pourquoi on va aller à 1 milliard de ménages, parce que c'est à peu près le même quota, 1 milliard, 1 milliard 200 qui est arrêté comme ménage vulnérable au Sénégal.

A : donc il y a des quotas par commune, et après est-ce que dans les villages ou les quartiers

M : très bien

A : ils doivent choisir un certain nombre de personnes ?

M : au niveau des quartiers ou des villages, comme les quotas sont arrêtés au niveau communal, il a fallu répartir ce quota également, donc le quota communal au niveau des quartiers et villages. Donc on s'est dit quel mécanisme on a au niveau communal pour le faire. Alors comme on a un comité communal qui est créé par arrêté du maire et supervisé par l'autorité administrative, donc ce comité-là qui a en son sein les personnes ressources qui connaissent la commune, donc que ce soit la démographie, en tout cas qui ont des connaissances, donc un responsable de ce comité communal-là peut faire la répartition des quotas

A : ok

M : alors dans la répartition des quotas, je vais vous donner un guide de ciblage qu'on a conçu donc c'est assez détaillé. Donc dans ce comité-là, on a ces personnes ressources-là qui sont à même de faire ce travail-là parce que ils ont des connaissances sur la zone. Alors sur la base de ça et sur la base du guide, ils vont dire par exemple, on est dans une commune x, dans cette commune là il y a par exemple, tant de quartiers et villages donc il voit par rapport à la démographie, par rapport au niveau de pauvreté, même si c'est empirique parce qu'aujourd'hui on n'a pas encore assez de données objectives qui renseignent le niveau de pauvreté au niveau des villages donc c'est ça le problème qui a fait qu'on peut pas avoir des quotas au niveau quartier et village. Donc on responsabilise ce comité-là, et en fonction des critères qui sont mis en avant mais également les personnes ressources qui sont dans ce comité-là, ils disent par exemple, telle commune, vu sa démographie, son niveau de pauvreté, nous lui donnons un quota d'autant, telle autre autant, et ne pas le faire de façon vraiment arithmétique, parce que ça, ça traduirait pas, voilà l'objectif attendu par l'éthique qui est visée dans tout ça, parce qu'il faudrait vraiment que la répartition soit équitable, ce qui ne veut pas dire égalitaire. Par exemple on pourrait prendre le quota divisé par le nombre de villages ou de quartiers mais ça ne serait pas juste, parce qu'il y a des quartiers ou des villages qui ont une démographie beaucoup plus grande, il y a des quartiers qui ont beaucoup plus de pauvres, de vulnérables, donc en fonction des connaissances des membres des comités et des informations qu'ils ont, et des critères qui sont mis en avant, ils font la répartition. Et la

répartition est consignée dans un PV, PV de répartition qui est validé. C'est sur la base de ça maintenant que les comités au niveau des quartiers et villages vont faire l'identification des ménages

A: ok d'accord

M : c'est comme ça que ça se fait le ciblage. Maintenant il faut dire que également, tous ces comités-là, que ce soit au niveau communal ou au niveau quartier, village sont formés sous notre processus, le RNU, mais également sous des critères pour identifier un ménage, donc tout ce qui tourne autour de ce ciblage-là, ils sont formés à ça, de sorte que une fois arrivés ils pourront rapidement le faire. Maintenant, le comité, parce que là on est carrément dans la phase communautaire, dans la 2ème phase du ciblage. Dans le dispositif également, en plus des comités, il y a des superviseurs qui sont au niveau commune, les superviseurs c'est quelqu'un qui appuie la mise en œuvre au niveau local et qui a une certaine maîtrise de la zone, et au niveau quartier, village, il y a des relais communautaires donc c'est également des personnes ressources, qui connaissent la zone. Il y a également ce qu'on appelle les opérateurs sociaux, c'est une ONG qui a déjà un ancrage au niveau local, cette ONG-là, par exemple au niveau de Dakar, il y a des ONG qui travaillent dans Dakar et qui ont des activités à Dakar, des relais, des superviseurs, donc cette ONG, parce que le recrutement de ces organisations a été fait suivant ces indications-là, ces spécifications-là, techniques, c'est-à-dire qui ont un ancrage local, qui ont travaillé avec des couches vulnérables, donc sur la base de ça, les superviseurs forment le comité communal, font le travail de suivi des relais communautaires. Le relai lui appuie et forme le comité de quartier et village mais il donne également toutes les orientations, parce qu'au départ il a été formé sur le processus donc il est censé maîtriser le processus, donc il répondra à toutes les questions auxquelles se pose le comité, mais également il les forme, et les accompagne dans l'identification, à préparer les réunions, mais également à organiser les réunions, les discussions, ainsi de suite. Parce que qui dit choisir, dit parfois des discussions, est-ce qu'il faudrait choisir tel, donc parfois le relai est là pour donner la bonne information et les critères qui sont mis en avant, pourquoi on doit choisir tel, etc. Mais il n'a pas carrément un rôle de membre du comité, mais en fait il appuie le comité, c'est-à-dire qu'il guide les choix en donnant la bonne information

A : donc ça permet aussi à ce que les comités se basent sur les mêmes critères dans leur sélection

M : c'est ça, c'est ça oui. Parce que comme je dis, ils ont été formés sur le processus. Une fois le comité arrive à un consensus sur les ménages qui sont choisis, parce que là il faut dire que le ciblage c'est des ménages, ce ne sont pas des individus qui sont ciblés, donc c'est l'approche ménage. Une fois les ménages identifiés, et qu'il y a un consensus, donc c'est la liste au niveau des comités, le relai également, parce qu'il y a une autre phase, une autre étape qui, pour la validation de ces données-là, c'est ce qu'on appelle les assemblées de validation. Après la sélection par les comités de quartier et de village, il y a une assemblée de validation, donc ce qu'on appelle une assemblée de quartier ou de village de validation. Alors cette assemblée-là, l'objectif c'est de valider où, quand je dis valider, ils peuvent infirmer ou confirmer les choix qui sont faits par les membres du comités. Par exemple en disant que le ménage de Armelle, ils peuvent le considérer que voilà, le comité à quelque part fait une erreur ou bien de façon volontaire ils ont enrôlé le ménage de Armelle alors qu'en réalité ce n'est pas un ménage qui fait partie des plus pauvres au vu des quotas qui sont donnés au niveau du quartier, donc l'assemblée peut dire non nous ne sommes pas d'accord avec tel choix et donner les raisons, et alors un autre ménage peut venir le remplacer. Alors en définitif, ce qui va compter ici, c'est le choix qui est fait par l'assemblée, parce que à l'arrivée, ce qu'il faudrait considérer, c'est que le comité n'est qu'un premier filtre qui est fait

A: ok

M : voilà, mais en définitif, la validation des listes est ce qui ressort des assemblées

A : hum hum

M : voilà, maintenant, une fois les listes validées, il peut y avoir des tiraillements \*rire\*, mais on arrive toujours par avoir un consensus et valider une liste. Cette liste-là est signée, le PV est signé, et là, cette liste est remontée au niveau du comité communal contre vérification. Parce que ce que j'ai pas dit peut-être, au niveau du comité communal, une fois qu'on a arrêté les quotas par quartier et village, donc il y a un PV de répartition des quotas qui est signé. C'est sur la base de ces PV là que les superviseurs et le RNU iront sur le terrain, au niveau des quartiers et villages pour demander à ces comités de quartier et de village, d'identifier les ménages les plus vulnérables ou suivant les quotas qui sont retenus pour ce village-là. Donc c'est normal quand même, qu'une fois qu'ils ont identifié ces ménages-là, que les listes validées retournent au niveau des comités, fassent la vérification, si le quota qu'il avait donné est respecté et ainsi de suite. Ça complète en tout cas les informations.

A : hum hum

M : une fois maintenant ce que le comité communal a fait, les listes sont envoyées au niveau de l'autorité administrative. Quand je parle de l'autorité administrative, si c'est au niveau des communes, c'est le sous-préfet, si c'est au niveau des départements, c'est les préfets. Une fois que c'est validé, à chaque étape il y a un contrôle de vérification de la part des acteurs, c'est-à-dire les relais comme les superviseurs, pour voir déjà la complétude des informations, est-ce qu'on n'a pas oublié le numéro de carte nationale d'identité, le téléphone, ainsi de suite. Il y a tout un processus de suivi et d'évaluation, maintenant, une fois que c'est fait, les listes sont centralisées au niveau régional pour être saisies dans le système d'information de gestion, qui est le SIG. Donc c'est comme ça que ça se passe. Maintenant, une fois que les listes sont saisies, s'il s'agit de la mise à jour, la validation ou la \*inaudible\* matérialisée dans le SIG. C'est sur la base de cela, la mise à jour au niveau communautaire que l'ANSD intervient maintenant, qui est l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. Donc entre temps on pourra négocier avec l'ANSD, parce qu'il y a une fiche d'enquête qui est utilisée, donc il y a des développements qui sont faits, parce que les enquêtes se font de manière numérique, avec des tablettes, donc le développement nécessaire quoi, sur base de la fiche d'enquête unifiée, on charge les données issues du ciblage communautaire dans les tablettes, et là les enquêteurs de l'ANSD se déplacent maintenant sur le terrain pour collecter les données concernant ces ménages-là. Parce que cette étape du ciblage n'est que l'identification des ménages qui doivent en tout cas figurer dans le RNU. Maintenant l'autre partie, l'enquête, c'est pour collecter les données, que ce soit l'âge, le nombre de personnes qui vivent dans le ménage, le domaine de l'agriculture, les sources de revenus, en tout cas, c'est plus de 256 variables. Donc c'est une enquête assez lourde, mais qui donne beaucoup de renseignements sur les ménages, parce que non seulement on donne des renseignements sur les ménages, mais pour chaque individu des ménages, on renseigne des informations. Par exemple l'enfant de tel, est-ce qu'il va à l'école, il a quel âge, sa santé, ainsi de suite. C'est ce qui fait par exemple sur un projet, Unicef par exemple qui a besoin d'appuyer les enfants qui sont défavorisés, sur la base de ces informations, on peut les orienter vers des familles qui ont peut-être le profil. C'est ça l'intérêt d'avoir cette étape-là, donc qui est les enquêtes et le scoring.

A : donc c'est les ménages qui ont été choisis par le ciblage communautaire qui sont enquêtés ?

M : oui c'est les mêmes ménages qui sont enquêtés. Maintenant si ils sont enquêtés, et qu'on a mis \*inaudible\* dans la base de données et tout ça, c'est après ça que les projets et les programmes font intervenir le RNU, pour dire par exemple un projet dans le domaine de l'agriculture, est-ce que dans telle zone, vous pouvez nous servir la liste des ménages agricoles qui ont tant d'hectares de terre. Sur la base de ça, maintenant on fournit les informations. C'est ce qui fait que le projet va aller très vite, déjà et il va avoir les bonnes cibles qui ont déjà été identifiées au niveau communautaire comme faisant partie des plus pauvres, mais les informations aussi récoltées par la collecte comme je viens de dire.

A : hum hum. Donc toutes les personnes qui sont enquêtées, on fait leur scoring et puis elles se retrouvent dans le RNU, ou est-ce qu'il y a des personnes qui ne se trouvent quand même pas dans le RNU ?

M : voilà, maintenant pour le scoring, toutes les personnes qui sont enquêtées sont dans le RNU.

A : ok

M : maintenant ce que permet le scoring, c'est de dire par exemple, si il y a 1000 personnes et qu'un projet n'a besoin que de 100 personnes, c'est de pouvoir classer des moins pauvres aux plus pauvres suivant le PMT là. Voilà, maintenant peut-être que, parce que à la base, ce qui fait que, peut-être il y a une certaine confusion, c'est que c'est le même PMT qui est utilisé par le programme de bourses qui est dans le RNU. Mais normalement chaque programme doit avoir son propre PMT, pour pouvoir choisir, parce que les préoccupations sont pas les mêmes en réalité, ce qui fait que

\*une personne nous interrompt\*

M : où est-ce que j'en étais ?

\*rires\*

A : le PMT qui est le même

M : ah oui c'est ça ! Je disais que normalement, chaque programme doit avoir son propre PMT parce que les préoccupations ne sont pas les mêmes, mais ici, comme le PNBSF se base sur des critères de pauvreté, c'est ça qui a fait que... mais on est dans un objectif de revoir ce PMT là parce que c'est évolutif et puis aujourd'hui on parle plus de vulnérabilité à la place de pauvreté, et donc l'idée c'était de aujourd'hui revoir cela

A : et le PNBSF il va « juste » sélectionner les personnes bénéficiaires des bourses dans le RNU alors ?

M : voilà, maintenant, le PNBSF comme d'autres programmes

A : oui voilà c'est pas le seul

M : si ils ont besoin de bénéficiaires, ils font juste une requête au RNU. Par exemple si le PNBSF voulait faire un autre enrôlement, 50 000 bénéficiaires, il peut demander au RNU j'ai besoin de 50 000 bénéficiaires, indiquant les localités, et ainsi de suite. Là en fonction du PMT on va sortir des ménages qui sont prioritaires, donc en termes de vulnérabilité, de pauvreté, ça dépend des critères que met en avant le programme

A : c'est le RNU qui fait la sélection alors ? c'est pas le PNBSF qui a accès au registre et qui choisit lui-même ?

M : voilà, en fait, c'est ça quelque part la subtilité, parce que comme on est dans la même structure, c'est ça qui fait que les choses sont un peu confondues, parce qu'on est dans la même structure, mais normalement, on le fait pour d'autres programmes qui nous demandent par exemple, qui nous envoient une requête en disant par exemple on a besoin de tant de ménages, on a un quota d'autant de ménages, on a un programme qui va enrôler tant de bénéficiaires dans ces localités-là, il peut donner par exemple 3 départements ou quelque chose comme ça. Maintenant en fonction des critères qu'ils mettent en avant, nous faisons une extraction. Il y en a qui demande par exemple, puisque le quota de bénéficiaires dont il a besoin pour pouvoir faire leur propre scoring, c'est-à-dire sur la base de ça, faire leur propre scoring. Mais également, il y en a qui sont obligés de descendre sur le terrain encore pour faire une enquête de confirmation, et là, la plupart du temps, on leur fourni un nombre beaucoup plus important que le nombre de bénéficiaires dont ils ont besoin. Par exemple, si ils ont besoin de 100, on leur en donne par exemple 125, pour voir, si une fois sur le terrain, il n'y a pas des déménagés, des ménages qui ne respectent plus les critères parce que entre-temps la situation a changé, donc pour avoir des ménages de rechange en fait.

A : vous savez si le PNBSF fait cette évaluation sur le terrain ?

M : non non non

A : donc ils prennent les informations des ménages directement dans le RNU ?

M : oui parce que comme je l'ai dit, c'est dans la même structure, maintenant, comme j'ai dit également, après ce travail de ciblage là il y a eu, comme on dit, la revalidation, la mise à jour de ces informations, donc le principe est à peu près le même, dans le cadre de la mise à jour, on fait une extraction des ménages qui étaient déjà dans le RNU, qu'on retourne au comité pour leur demander de statuer à nouveau sur ça. C'est vous qui avez ciblé ces ménages-là, est-ce que vous pensez toujours que ces ménages sont toujours restés pauvres, est-ce qu'il y en a qu'il faudrait changer ? Donc c'est ça le travail qui est fait, si il y a des changements on fait entrer des nouveaux ménages jugés pauvres ou vulnérables, et il y a des descentes de validation et les données sont remontées et tout de suite après la mise à jour est faite au niveau du système d'information de gestion. Et on refait encore la collecte de données, donc pour avoir des données actualisées

A: hum hum

M : donc c'est ça le ciblage mais également la mise à jour

A : ok, pourquoi avoir choisi ces 3 niveaux de ciblage pour le RNU ?

M : très bien, parce qu'au moins ça nous paraît beaucoup plus complet en termes de process, parce que si on se limitait seulement au par exemple, voilà pour moi c'est des phases qui sont complémentaires parce que déjà on doit pas tâtonner sur \*inaudible\*, déjà dans le ciblage géographique, on peut pas tâtonner dans la répartition des quotas, parce qu'il faudrait se baser sur des données vraiment assez objectives, par exemple telle commune doit avoir un quota d'autant au lieu de le faire de façon au pif comme ça, ça ne répondrait pas à la réalité

A: hum hum

M : c'est ça déjà juste l'idée du ciblage géographique. Maintenant le ciblage communautaire également, il faut le faire, parce que non seulement, en termes de perception c'est plus, à mon avis, c'est plus important. C'est pour éviter que vous arrivez avec des listes et que les communes disent que ça ne reflète pas la réalité. Mais si les communes font elles-mêmes, sont à la base de tout ce travail-là, et que en plus même des comités il y a une assemblée de validation, si demain on choisit des bénéficiaires sur la base de ce travail-là, il y aura moins de contestation si le travail était correctement fait. C'est ça qui justifie, en fait c'est des questions de redevabilité, ce qui justifie le fait d'aller, de faire ce travail, ce ciblage communautaire là. Et là ce n'est pas seulement des populations mais également il y a la collecte \*inaudible\*, avec le comité communal mais également de village, même à travers le comité de quartier et le comité de village. Donc c'est ça qui justifie ce travail-là. Maintenant une fois qu'on a ces listes-là, il faut quand même avoir des informations beaucoup plus précises au niveau de ces ménages là pour permettre déjà aux projets et programmes qui vont utiliser ultérieurement cette base-là, de trouver les informations dont ils ont besoin, c'est-à-dire que ce soit... par exemple, si on avait seulement au niveau du ciblage communautaire dit par exemple tel ménage il habite tel et il est pauvre, on ne sait pas ce qu'il y a dans ce ménage-là, est-ce qu'il y a un enfant qui est handicapé, qui a des problèmes pour aller à l'école, qui ne mange pas à sa faim,... donc c'est ça que cette démarche permet d'avoir l'enquête et le scoring. Donc vous voyez déjà que les 3 phases là, chacune à son rôle et se complète. Voilà c'est pourquoi on a opté pour ça.

A: ok d'accord, et au sein des comités de village, je sais bien qu'il y a le représentant des jeunes, le représentant des femmes, etc. Est-ce que ce sont toujours les mêmes personnes qui font partie du comité de village ? Pour chaque village et pour chaque quartier ?

M : euh, pour chaque village, euh pour chaque, euh excusez-moi il faut que j'envoie un mail

A : pas de problèmes, on peut faire une petite pause si vous voulez

M : excusez-moi \*rires\* j'envoie juste un mail

\*écrit son mail\*

M : ok, c'est parti, ok.

\*rires\*

A : vous voulez que je répète la question ?

M : hum hum

A : je vous demandais si les personnes au sein des comités de village étaient tout le temps les mêmes personnes ?

M : oui, alors, en fait, c'est les mêmes personnes, par exemple, attendez je vais vous amener ça

A : d'accord, merci

\*est parti chercher le fascicule\*

M : on a essayé de transcrire le processus là-bas [dans le fascicule], avec le dispositif qu'on a, alors si vous regardez, vous verrez que pour les comités, à chaque fois, il y a par exemple les personnes qui sont indiquées pour en tout cas être membres de ce comité-là. Si vous allez maintenant dans chaque quartier et village, vous pouvez avoir ce profil-là, par exemple quand on dit le chef de village ou le délégué de quartier, dans chaque quartier il y a un chef de village ou un délégué de quartier ou à défaut son représentant, la représentante des femmes, le représentant des jeunes, l'association des jeunes, et d'autres personnes ressources, l'imam, donc vous voyez c'est des personnes qui sont assez influentes dans la communauté, qui ont une certaine connaissance de la zone, de la communauté, qui se sont mises ensemble pour dire, voilà c'est ces ménages qui sont les plus pauvres

A : est-ce qu'il y a un certain nombre maximum de personnes qui peut faire partie du comité ?

M : oui, si vous voyez, on a limité, mais on a ajouté que le comité pouvait s'adjoindre à toute autre compétence quoi, c'est-à-dire que, c'est pas fermé. Donc suivant les localités maintenant, on peut avoir par exemple au niveau du village, une association qui n'est pas énumérée ici, ou qui est assez influente, ou bien toute autre personne qui peut apporter un plus dans le cadre du travail de ce comité-là

A : ok, mais il n'y a pas un nombre de personnes maximum ?

M : non non non, mais c'est vrai, le comité ne peut pas être toute la population

A : oui c'est sûr

M : c'est ça, c'est pour permettre en tout cas dans certains quartiers et villages de pouvoir enrôler d'autres compétences qui peuvent apporter un plus à ce comité-là, donc qui n'est pas mentionné ici

A : hum hum, et au niveau communautaire, est-ce que vous pensez qu'il y a des erreurs d'inclusion ou d'exclusion ? Et à quoi est-ce qu'elles pourraient être dues ?

M : oui, il y en a forcément, parce que qui dit ciblage, dit possibilité d'erreurs d'inclusion et d'exclusion. Et maintenant on sait qu'il y a possibilité d'avoir ces erreurs-là, et non seulement des erreurs mais

également des inclusions, des erreurs volontaires en fait. Parce qu'on sait toujours, au niveau de ces populations, il y a toujours des dynamiques, il y a des personnes qui sont assez influentes, qui peuvent en tout cas peser sur le choix des comités. Par exemple dans certaines localités qui sont foncièrement religieuses, donc on peut même si, voilà la population conçoit au choix qui est fait, on peut considérer quelque part que parfois c'est parce qu'ils n'ont pas voulu contester le travail qui a été fait par le comité qui est composé de la plupart des notables du village, et parfois quelque chose qui peut handicaper la bonne marche du comité, déjà l'influence mais également parfois on peut, on est confronté à parfois à l'implication ou à l'inclusion de certains maires, c'est quelque part, parfois il y a certaines choses qu'ils font que, le maire à une main mise quelque part sur le délégué de quartier, et c'est pourquoi on n'a pas arrêté cet arrêt de ce comité là au délégué, il y a d'autres membres qui sont là, c'est pour contre carrer peut-être l'idée de certains pouvoirs posés sur le travail du comité. Alors, il y a bien sûr des erreurs d'inclusion, c'est-à-dire des ménages qui ont été ciblés et qui ne devaient pas y figurer, des erreurs d'exclusion parce que certains ménages qui sont pauvres, qui sont pas ciblés parce que c'est parfois encore pas \*inaudible\*. Maintenant, à la place on a un mécanisme de gestion des plaintes. Alors dans ce mécanisme-là, il y a tout un modèle qui a été rédigé sur ça, et également dans les formations, ou dans les \*inaudible\* communautaires, on demande également à la population si ils ont des plaintes ou des réclamations à faire, qu'ils le fassent, ils peuvent le faire de façon anonyme, parce que ça facilite, parce que dans ces zones-là, les réalités font qu'on a du mal à faire de la dénonciation, \*inaudible\* que ton ménage pourra dire que c'est tel qui a fait qu'on m'a sorti de tel programme, parfois ça amène des frustrations, des problèmes au niveau communautaire. De sorte que, on a du mal à dénoncer, ou réclamer. Ces mécanismes-là, toute personne peut le faire mais également, on a voulu rendre ça beaucoup plus efficace en essayant de dématérialiser le processus, c'est-à-dire à travers le système d'information de gestion, donc on peut émettre une plainte et c'est en suivant cette plainte, les visites au niveau central, donc à travers les données et des superviseurs, les plaintes peuvent être remontées, parce que parfois ça prenait du temps, parce qu'il fallait envoyer ça par courrier, mais aujourd'hui avec les tablettes on peut connecter au niveau du SIG et aider les personnes à faire des réclamations

A: et quand il y a des plaintes ou des réclamations, est-ce que ça se peut que des personnes qui étaient incluses dans le RNU et qui n'auraient pas dû sont enlevées du RNU ?

M : oui c'est tout un processus, c'est pas parce qu'on a émis une plainte que cette personne-là, parce que on peut avoir une dent contre quelqu'un \*rires\*, donc c'est encadré. Alors, si il y a des demandes d'inclusion ou d'exclusion, il y a une certaine pré enquête sociale qui est menée, parfois on le fait avec la direction générale de l'action sociale ou avec des relais qui sont là, donc pour essayer de voir si exactement on a... si c'est avéré quoi, si ces informations fournies permettent de dire que telle personne, ou tel ménage est une erreur d'exclusion ou d'inclusion

A: hum hum

M : mais ce qu'on a le plus, c'est, en tout cas au niveau du RNU, c'est plus des ménages qui disent que par exemple ils veulent être inclus dans le RNU, alors pour ça, le manuel de procédure du RNU revient largement sur ces aspects là

A : ok, est-ce que vous pensez que, parce que j'avais lu dans un article, qu'il y avait une certaine peur de la population d'être stigmatisée comme pauvre au sein du village ou du quartier, est-ce que vous pensez que ça existe ?

M : vous savez au début on avait beaucoup spéculé sur ça, il y avait des gens qui avaient des positions comme quoi il ne fallait pas déjà, c'était quand il avait fallu introduire les assemblées de validation, parce que là, devant toute la communauté, dire voilà tel ménage, tel ménage, ainsi de suite, les gens savent ceux qui sont dans le besoin. Alors c'était ça la question, mais en définitive, c'est pas un problème pour les communautés parce que aujourd'hui, on sait que si on va jusqu'à 1 million de ménages quand même, donc en plus des ménages pauvres, il y a les ménages vulnérables aujourd'hui, donc c'est pas parce que tu es dans ce RNU là que vraiment c'est de l'aumône, non non c'est pas du tout de l'aumône,

parce que aujourd'hui, au niveau du Sénégal, en tout cas dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale, en fait la protection sociale, parce qu'on est dans la protection sociale

A : hum hum

M : est considérée maintenant comme un droit, donc quand on fait la protection sociale aujourd'hui, l'état fait de l'investissement, c'est un investissement sur le capital humain par exemple, parce que ce ménage-là qui n'avait pas accès aux services parce que il ne peut pas se payer l'école, si il est déjà enrôlé dans le RNU, donc ciblé par ces projets et programmes là, donc ça veut dire qu'on fait un investissement au niveau de ces ménages-là. Demain, ce ménage-là, peut-être sera à même \*inaudible\* la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, parce que l'enfant sur qui on investit aujourd'hui, demain va devenir quelqu'un et pourra se débrouiller. C'est pourquoi en fait c'est plus un problème, au début on pourrait comprendre mais aujourd'hui ce n'est plus un problème pour ces communautés-là. De sorte que même maintenant, si un ménage n'est pas écrit dans le RNU, donc il n'a pas un droit, il y a beaucoup de demandes aujourd'hui pour ces ménages pour figurer dans le RNU

A : ok, et vous aviez dit aussi qu'il y avait des formations pour les comités de village, on leur donne alors les critères selon lesquels ils doivent choisir les bénéficiaires, et quels sont ces critères du coup ? Est-ce qu'on leur dit juste de choisir les personnes les plus pauvres ?

M : oui, enfin, il y a des formations déjà au niveau des comités communal, qui fait la répartition des quotas, déjà on leur dit comment répartir les quotas, les critères, donc il faut déjà parler au niveau communal, il faut déjà la démographie, un premier élément, c'est-à-dire la taille de la population, dans chaque quartier on doit savoir la démographie, les infrastructures de base, donc l'accès aux infrastructures de base, aux services sociaux de base, mais également on voit les autres opportunités car un village par \*inaudible\*, donc c'est ça qui permet donc la répartition des quotas. À côté maintenant, le nombre de ménages qui figurent déjà dans le RNU, dans cette globalité, parce qu'on veut éviter par là, c'est que le comité communal alloue un quota que ne pourrait absorber le quartier ou village. Et ça c'est arrivé dans des localités où on a voulu faire de façon arithmétique mais qu'on s'est rendu compte que ce quota-là, qu'on a attribué à ce quartier, ne pourra être absorbé parce que déjà la quartier ou le village est déjà en nombre considérable de personnes dans le RNU, si on y ajoute ce quota-là, il aura ciblé tous les ménages. Donc il faudrait regarder en fonction du nombre de ménage, du nombre de ménage même de la localité, mais également, des potentiels \*inaudible\* dans ce quartier ou village, parce que, c'est ça la logique donc que suit la répartition des quotas. Maintenant quand on arrive au niveau communautaire, parce que là c'est justement, choisir directement les ménages, maintenant comme on dit, ce que la composition des comités dans leur village, le chef de village est la porte d'entrée en réalité donc il sait à peu près tous les problèmes des villageois, donc c'est la personne à qui on s'adresse s'il y a des soucis, donc cette personne-là est très importante dans le dispositif. Donc il est à même de dire par exemple, d'avoir une idée du niveau de vie de tel ménage, par rapport à un tel autre, si tu prends l'imam, c'est la même chose, il y a beaucoup de familles qui se confient, c'est pour ça. Si vous avez le guide-là, ce qu'on appelle Bandjénou Gokh, c'est comme des relais communautaires, qui sont transversaux, qui travaillent, qui orientent les femmes, même par exemple dans les aspects liés à la maternité qui sont l'interphase avec un programme, ainsi de suite. Donc ils sont très disponibles, et peuvent apprécier le niveau de pauvreté, donc des ménages. Il y a également le directeur d'école, qui sait quel enfant n'a pas les moyens d'aller à l'école, il sait les ménages qui n'arrivent pas à payer la scolarité, il y a aussi l'ICP, l'infirmière cheffe de poste qui sait les enfants qui sont malades, et qui sait quelles familles ont du mal à acheter les ordonnances, donc le choix des membres de ces comités n'est pas fait au hasard. Toutes ces personnes-là peuvent avoir une idée du niveau de vie, de pauvreté, de ces familles-là. C'est pourquoi on a pensé que toutes ces personnes-là mises ensemble peuvent identifier de façon réellement, même si il y a des \*inaudible\* qu'il faut reconnaître, ils peuvent identifier les ménages qui sont vulnérables.

A : donc c'est ce qu'on va leur demander directement, d'identifier les ménages les plus vulnérables ?

M : c'est ça, suivant maintenant les critères que vous verrez dans le document. Parce qu'ils ont été formés à ça

A : d'accord ok, merci beaucoup, vous m'avez permis de clarifier beaucoup de choses. Je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter, qu'on n'aurait pas abordé ?

M : c'est à moi de poser maintenant les questions

\*rires\*

\*on a parlé de mon sujet de mémoire et des études\*

### 3. Retranscriptions de entretiens avec les bénéficiaires de la commune de Yène

**Entretien 1.46 avec Fatou<sup>4</sup> (50 ans), bénéficiaire du PNBSF, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Nous étions deux étudiantes à mener cet entretien, Armelle et Elisa, accompagnées d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

L'entretien s'est déroulé dans une maison qui n'était pas la sienne, il y avait d'autres personnes autour et un peu de bruit. La dame semblait avoir du mal à comprendre les questions et répondait parfois de façon assez vague.

*Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : Depuis quand recevez-vous la bourse ?

Fatou : J'ai oublié la date.

A : Lors de la 1ère sélection ou lors de la 2ème ?

F : 3ans, 4ans...

A : Pouvez-vous expliquer comment vous avez été informée sur le programme, est ce que ce sont des personnes qui sont venues vous en informer ? Est-ce que c'est une personne du village ?

F : Il y a une personne qui est venue m'informer dans le village.

A : Une personne qui habite ici ?

F : Oui oui.

A : Est-ce que vous pensez être suffisamment informée sur la bourse ? Que ce soit sur les critères d'éligibilité pour recevoir la bourse, les démarches à faire, ... Ou est ce qu'il y a des choses que vous aimeriez savoir ?

F : On m'a informée que le principal critère c'est la pauvreté, il faut être dans une situation d'extrême pauvreté.

A : Y a-t-il d'autres choses que vous aimeriez savoir mais que vous ne savez pas, donc vous n'avez pas eu l'information ?

F : Non.

A : Qui est ce qui vous a informée sur ce critère de la pauvreté ?

F : Une personne ...

A : Du village aussi ?

F : Oui.

A : D'accord. Est-ce que vous savez jusque quand vous êtes éligible à la bourse ? Est-ce qu'il y a un moment où ça va s'arrêter ?

F : Non.

---

<sup>4</sup> Prénom d'emprunt

A : Et si par exemple, vous veniez à mourir, est ce quelqu'un pourrait avoir la bourse ? Une personne de votre ménage aurait la bourse à votre place ? Vous continueriez à la recevoir ?

F : Ma fille.

A : D'accord. Parce que la bourse est pour vous, ou pour tout le ménage ?

F : Pour le ménage.

A : D'accord. Et est-ce que vous connaissez le registre national unique ?

F : Non.

A : Donc, vous ne savez pas si vous en faites partie ou pas ?

F : Non.

A : D'accord. Et vous disiez donc que les critères de sélection c'était la pauvreté, est ce que vous pouvez un peu nous expliquer comment se passe ce processus de sélection, comment vous avez été sélectionnée ?

F : On m'a demandé d'amener ma carte d'identité.

A : Qui vous a demandé ça ?

F : Une personne que je ne connais pas.

A : Vous avez juste dû amener votre carte d'identité ? Vous n'avez pas dû faire autre chose ?

F : Juste ça.

A : Vous savez qui choisit les bénéficiaires ?

F : On m'a simplement demandé de donner ma carte.

A : Et tout le monde pouvait alors donner sa carte ?

F : La personne avait déjà identifié les personnes qui étaient dans le besoin, donc c'est à ces personnes qu'on a demandé d'amener la carte d'identité. La personne voulait d'abord me poser des questions, si j'ai des champs, si j'ai du gaz, ... Elle m'a posé des questions préalables.

A : Et puis après, vous êtes allée donner votre carte d'identité, est ce qu'après encore il y a eu une enquête ? Est-ce que des personnes vous ont reposé des questions ?

F : Oui.

A : Donc, la bourse est pour tout le ménage mais vous êtes la bénéficiaire. Comment est-ce que ce choix a été fait, est ce que le ménage a choisi ? Ou est ce qu'on vous a dirigé pour ce choix ?

F : C'est la personne qui a choisi.

A : Donc, elle vous a juste dit que c'était vous qui receviez la bourse ou bien c'est pour tout le ménage ?

F : La personne m'a choisie car mon mari est décédé et que je suis mère de famille avec mes enfants.

A : D'accord. Est-ce que vous pensez que la sélection est juste, que ce sont vraiment les ménages qui en ont le plus besoin qui sont sélectionnés ?

F : On a donné ça aux personnes qui sont vraiment dans le besoin.

A : Et est-ce qu'il y a des personnes plus pauvres qui ne reçoivent pas la bourse ou des personnes plus aisées qui la reçoivent ?

F : Non.

A : Et est-ce que vous pensez que le processus de sélection est transparent envers vous ? Est-ce que vous pensez tout bien connaître de ce processus ?

F : Tout a été parfait.

A : Donc, il n'y a pas des aspects du processus de sélection que vous trouvez problématique, des choses qui pourraient être améliorées ?

F : Non.

A : D'accord merci pour vos réponses

*Elisa a poursuivi l'entretien avec ses questions*

**Entretien 1.47 avec Sana<sup>5</sup> (69 ans), bénéficiaire du PNBSF, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Nous étions deux étudiantes à mener cet entretien, Armelle et Elisa, accompagnées d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

Une relai communautaire du quartier était également présente lors de cet entretien.

L'entretien s'est déroulé chez elle, dans sa chambre. Elle semblait à l'aise de répondre à nos questions.

*Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : Depuis quand recevez-vous la bourse ?

Sana : Je ne m'en rappelle pas, à moins que je regarde ma carte Yaakar

A : vous savez si c'était plutôt la 1ère ou la 2ème vague ?

S : 2ème vague.

A : Comment avez-vous été informée du programme de bourses de sécurité familial ?

S : Par le biais du relai communautaire

A : Comment ça s'est passé ? Elle est venue chez vous ?

S : Oui, il y a ma voisine qui m'a parlé de l'existence de la bourse de sécurité familiale et c'est comme cela que j'ai pu y accéder. Mais je n'étais pas au courant auparavant.

A : Et qu'est-ce que vous savez sur le programme de bourse ?

S : Que c'est un programme qui est là pour nous aider, nous les personnes vulnérables.

A : Pour aider toute la population ?

S : Pas tout le monde, non. Il y a un ciblage qui est fait et c'est de là que les bénéficiaires sont choisis. Il y a des ménages qui sont dans le programme et d'autres non.

A : Pour aider qui alors ?

S : Des personnes comme moi qui sont en situation d'handicap et qui ont besoin de soutien et d'assistance. On peut rien faire, même pour travailler c'est difficile.

A : Est-ce que c'est parce que vous êtes en situation d'handicap que vous avez été choisie ?

S : Je pense que c'est une des raisons. Et l'autre raison est parce que je n'ai pas de source de revenu et des enfants à nourrir.

A : Et est ce qu'il y a des choses que vous ne savez pas sur le programme et que vous aimeriez savoir ?

S : Je veux bien être informée mais je ne connais pas grand-chose du programme. Tout ce que je sais c'est que quand on m'informe du paiement, je vais recevoir ma bourse. Hormis cet aspect, je ne suis pas trop informée et je n'ai pas trop de connaissance. Parce que je suis malade et je n'arrive pas à me déplacer. Ce sont mes enfants qui récupèrent le paiement à la poste.

---

<sup>5</sup> Prénom d'emprunt

A : Est-ce que vous savez jusque quand vous êtes éligible à la bourse ? Est-ce que si, par exemple, vous veniez à décéder, votre ménage continuerait à recevoir la bourse ?

S : Je n'ai pas ces informations.

A : Pouvez-vous expliquer un peu comment vous avez été sélectionnée pour être éligible à la bourse ?

S : J'ai été sélectionnée par le biais du relai communautaire.

A : Vous pensez que c'est le relai qui choisit les personnes qui vont recevoir la bourse ?

S : C'est le relai qui m'a informée et elle m'a dit d'aller à la mairie et c'est là où ils nous ont inscrit dans la liste.

A : Elle vous a informée mais ce n'est pas elle qui choisit ?

S : Le relai m'a informée et je me suis déplacée à la mairie.

A : Et une fois à la mairie, qu'est-ce que vous avez dû faire ?

S : On a pris notre nom, prénom et notre carte d'identité.

A : Tout le monde est allé à la mairie pour donner sa carte d'identité ?

S : Oui, c'est le procédé que j'ai fait.

A : C'est vous qui êtes la récipiendaire de la bourse mais pourquoi vous et pas une autre personne de votre ménage ?

S : C'est parce que je suis en situation d'handicap et je n'ai pas de source de revenu et que je suis vulnérable.

A : Et comment ce choix a été fait, c'est le ménage qui a décidé ou c'est une personne qui s'occupe des bourses qui vous a dit que c'était vous qui devez être bénéficiaire ?

S : On m'a appelée, on a demandé ma pièce d'identité et voilà pour m'aider, c'est pour cela qu'on m'a appelée pour m'introduire dans le programme.

A : Et à la mairie, les personnes à qui on a posé des questions ont toutes été choisies pour être bénéficiaires de la bourse par après ?

S : Oui, toutes les personnes avec qui je me trouvais ce jour-là en font partie.

A : Donc, n'importe qui pouvait aller à la mairie donner sa carte d'identité pour recevoir la bourse ?

S : On a choisi les personnes qui étaient en difficulté.

A : Qui est ce qui a choisi ces personnes en difficulté ?

S : C'est des personnes qu'ils ont trouvé à la mairie.

A : Et vous disiez que l'un des critères pour recevoir la bourse était votre handicap, y a-t-il d'autres critères qui font que les personnes reçoivent la bourse ?

S : Les personnes qui n'ont pas de moyens financiers et qui sont dans le besoin.

A : Est-ce que vous pensez que c'est réellement les personnes qui n'ont pas de moyens qui reçoivent la bourse ou est ce qu'il y a des personnes plus aisées qui reçoivent la bourse aussi ?

S : On a donné les bourses aux personnes qui sont en situation de pauvreté et on leur a donné, telle est ma vision.

A : Et selon vous, la sélection est bien faite ?

S : Oui, c'est bien de mon point de vue. Et on prie Dieu pour que l'initiative continue.

A : Connaissez-vous le registre national unique ?

S : Non, je ne le connais vraiment pas.

A : d'accord, merci pour vos réponses

*Elisa a poursuivi l'entretien avec ses questions*

**Entretien 1.48 avec Khadija<sup>6</sup> (66 ans), bénéficiaire du PNBSF, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Nous étions deux étudiantes à mener cet entretien, Armelle et Elisa, accompagnées d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

Une relai communautaire du quartier était également présente lors de cet entretien.

L'entretien s'est déroulé chez la bénéficiaire, dans sa chambre. Son enfant malade était couché sur le lit derrière nous. La bénéficiaire avait l'air à l'aise de répondre à nos questions.

*Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : Merci beaucoup d'avoir accepté de répondre à nos questions. Pouvez-vous nous dire depuis quand est-ce que vous recevez la bourse ?

Khadija : Depuis le début, depuis que le programme a débuté sur cette zone.

A : Depuis le début que le programme existe ?

K : Oui depuis le début.

A : Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment vous avez été informée du programme de bourses de sécurité familiale ?

K : Je l'ai appris par le biais de mes voisins. Ils sont venus me dire que des aides vont être distribuées aux ménages démunis. Il y'avait des agents qui étaient chargés du recensement. Donc ils sont venus avec une feuille pour faire une liste des gens dans le besoin.

A : Est-ce que vous savez comment vos voisins ont été informés ?

K : Mes voisins l'ont appris par le biais d'autres voisins.

\*rires\*

A : Une fois que vous avez été informée par vos voisins que le programme avait été mis en place, qu'est-ce qui s'est passé ?

K : on nous a réunis à la mairie pour dire qu'on a inscrit des noms sur la liste et que c'était celles qui sont jugées pauvres qui en bénéficieront.

A : Et qu'est-ce qu'il y a eu à la mairie ?

K : Une fois à la mairie, on nous a fait connaître ceux qui sont sélectionnés pour recevoir la bourse. Et ils nous ont expliqué que tout le monde n'en bénéficiera pas même si on les avait mis sur la liste.

A : Comment est-ce que ces personnes ont été sélectionnées ?

K : On m'a sélectionnée parce que je leur ai expliqué que j'avais subi une inondation et que j'habitais au bord du mer. Après que la mer ait englouti notre maison j'ai décidé d'habiter dans un abri provisoire et lors du recensement des bourses je leur ai expliqué ma situation et j'ai été sélectionnée.

A : D'accord, et est-ce qu'il y a des autres personnes qui reçoivent la bourse mais qui n'ont pas été déplacées à cause de la mer ?

---

<sup>6</sup> Prénom d'emprunt

K : Y'a certaines personnes qui reçoivent des bourses mais nous n'avons pas les mêmes cas. D'autres, leurs enfants ont été malade. Mais moi personnellement j'ai été sélectionnée parce que ma maison m'a été arrachée par la mer et j'ai un enfant qui était malade depuis des années, vous le voyez, il est là et depuis lors je vis dans la maison de mon père. Quand ma maison était détruite, il n'était pas encore né.

A : Pourquoi est-ce qu'elles ont été choisies alors ?

K : C'est un gars qui est venu faire le tour des maisons et faire des enquêtes. Moi, personnellement je ne le connais pas, mais il a fait le tour des maisons pour voir la situation de chacun.

A : D'accord. Est-ce que vous savez comment le processus de sélection se fait ? qui choisit les personnes bénéficiaires ?

K : C'est par exemple si elles ont des enfants malades, comme derrière moi, le fait que ma maison ait été emportée par la mer n'est pas la seule raison pour laquelle j'ai été choisie pour recevoir la bourse, c'est aussi parce que j'ai un enfant qui est malade depuis des années.

A : Est-ce que vous connaissez cette personne ? Quel est son rôle au sein du village ou au sein de la communauté ?

K : Je ne me rappelle plus ce nom son rôle était de sélectionner et de nous sensibiliser.

A : Et cette personne a été auprès de tous les ménages pour poser des questions ?

K : Non elle n'a pas été dans tous les ménages du village, elle avait ciblé des ménages.

A : C'est cette personne qui avait ciblé les ménages avant ?

K : Je ne sais pas, elle est juste venue nous poser des questions.

A : Toutes les personnes à qui on est venu poser des questions ont reçu la bourse par la suite ?

K : Ah, pour la plupart des personnes que je connaisse à qui la personne avait posé les questions font maintenant partie des bénéficiaires. J'ai une voisine, elle s'appelle \*\*\*, on lui avait posé des questions et maintenant elle fait partie du programme.

A : Et pourquoi certains ménages reçoivent la bourse et d'autres pas ?

K : Au début, je pensais que c'était parce que nos maisons ont été détruites parce que c'est juste après que les agents sont venus faire des enquêtes et recensement et qu'ils étaient venus pour nous proposer d'autres logements, mais quand les paiements ont démarré, on a juste compris que ce n'était pas pour nous dédommager de nos maisons mais de nous aider mensuellement avec un nouveau programme de bourses familiales

A : A part la fois où quelqu'un est venu vous poser des questions chez vous, est-ce que vous avez dû répondre à des questions une autre fois ?

K : Oui, il y a d'autres personnes qui sont venues me demander mes difficultés, le nombre de personnes dans le ménage, notre situation financière, le nombre de personnes qui travaillaient et nous sensibiliser pour travailler et tout, comment on s'organisait aussi pour préparer le repas

A : D'accord. Est-ce que vous savez jusque quand vous allez recevoir la bourse ? Est-ce que si vous veniez à décéder votre ménage continuerait à recevoir la bourse ?

K : Ils ont inscrit les noms de mes enfants, peut-être si je décède l'un d'entre eux hériterait de la bourse

A : Vous êtes le récipiendaire de la bourse, pourquoi c'est vous et pas une autre personne de votre ménage ?

K : C'est la personne qui m'a enquêtée qui m'a choisie pour être bénéficiaire.

A : D'accord. Est-ce que vous pensez qu'il y a des personnes qui sont dans une situation difficile qui devraient recevoir la bourse mais qui ne la reçoivent pas ?

K : Il y a beaucoup de gens ici qui bénéficient de la bourse, y'en a d'autres aussi dans le besoin qui n'y ont pas droits mais ils sont peu nombreux. Dans cette zone, il y'a beaucoup de bénéficiaires.

A : Et au contraire, est-ce qu'il y a des personnes plus aisées qui reçoivent la bourse mais qui selon vous ne devraient pas ?

K : Non, tous ceux que j'ai vus ici ou que je connais sont vraiment dans le besoin.

A : Selon vous est-ce que la sélection est juste, est-ce que ce sont vraiment les personnes qui en ont le plus besoin qui la reçoivent ?

K : Oui, je pense que la sélection est juste parce qu'ici tout le monde est pauvre et nous tous ici sommes méritants.

A : Et est-ce que vous connaissez le registre national unique ?

K : Non je ne le connais pas.

A : D'accord merci.

*Elisa a poursuivi l'entretien avec ses questions*

**Entretien 1.49 avec Aminata<sup>7</sup> (65 ans), bénéficiaire du PNBSF, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Nous étions deux étudiantes à mener cet entretien, Armelle et Elisa, accompagnées d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

Une relai communautaire ainsi qu'une autre dame du quartier étaient également présentes lors de cet entretien. L'entretien s'est déroulé à l'intérieur de sa maison. Elle avait l'air à l'aise de répondre à nos questions malgré le fait qu'elle semblait très faible.

*Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : pouvez-vous nous dire depuis quand est-ce que vous recevez la bourse ?

Aminata : je ne me rappelle pas du nombre d'années, mais je sais que ça dépasse les 2 ans

Ar : est-ce que vous pouvez nous dire quand même si c'était lors de la première ou de la deuxième vague ?

Am : lors de la première vague

Ar : pouvez-vous nous expliquer comment vous avez été informée du programme des bourses familiales ?

Am : la première fois que j'ai entendu parler de la bourse, c'est quand j'étais sortie de chez moi pour aller faire quelque chose mais je me rappelle pas exactement quoi et j'ai entendu les gens parler de la bourse familiale mais je ne savais pas c'était quoi exactement. Après j'ai demandé à \*\*\* Diouf c'est quoi la bourse familiale, j'entends des gens parler de ça depuis le matin. Après il m'a expliqué que c'était de l'argent qu'on recevait de la part de l'état comme aide.

Ar : et c'est qui cette personne ? Quel est son rôle au sein du village ou au sein du programme ?

Am : je ne sais pas vraiment ce qu'il fait, mais je sais c'est lui qui se charge des papiers au village et même pour la bourse il a aidé beaucoup de gens qui avaient des problèmes de papier.

Ar : d'accord, et qu'est-ce qu'elle vous a dit cette personne ?

Am : il m'a expliqué le programme, et m'a dit que on va recevoir de l'argent et que quand ce sera disponible il me tiendra au courant

Ar : ok, et vous connaissez le processus de sélection des personnes bénéficiaires de la bourse ?

Am : non je ne sais pas, on m'a juste dit que je faisais partie des bénéficiaires, après m'être inscrite, quelque temps après on m'a dit que je faisais partie de ceux qui allaient recevoir la bourse, et qu'il fallait que j'aille à la poste récupérer mon argent lorsque ça sera disponible en amenant ma pièce d'identité

Ar : hum hum, et pourquoi certains ménages reçoivent la bourse et d'autres pas ?

Am : j'ai juste entendu dire que la bourse était pour les pauvres, et dans une situation qui faisait qu'ils avaient besoin d'aide. Mais je ne sais pas, tout ce que je sais qu'il y'a des gens qui reçoivent et d'autres non et je n'ai pas cherché à savoir pourquoi.

Ar : et vous pensez vraiment que c'est les personnes les plus pauvres qui ont été choisies ?

---

<sup>7</sup> Prénom d'emprunt

Am : il y a des bénéficiaires qui sont dans le besoin, et d'autres non. Tout ce que je sais c'est que tout le monde a besoin de cette bourse mais aussi on peut dire que les forces des familles ne sont pas pareilles, y'a toujours ceux qui en ont besoin plus que d'autres.

Ar : ok, pourquoi c'est vous qui êtes la récipiendaire de la bourse et pas une autre personne du ménage ?

Am : on m'a choisie parce que mon mari est décédé, c'est moi je me suis inscrite et aussi je pense que je reçois la bourse parce que je suis veuve, mon mari est décédé depuis un certain temps

Ar : vous receviez déjà la bourse quand votre mari était encore en vie ?

Am : non j'ai commencé à percevoir la bourse lorsque mon mari est décédé

Ar : qui est-ce qui a décidé que c'était vous la récipiendaire ?

Am : y'a un vieux qui habite de l'autre côté du village, c'est lui qui est venu me dire que je dois recevoir la bourse et c'est lui aussi qui m'a annoncé que je faisais partie des bénéficiaires

Ar : mais est-ce que la bourse est juste pour vous ou est-ce que c'est pour tout le ménage ?

Am : non la bourse est pour toute la famille, on l'utilise pour les besoins de la famille surtout pour la nourriture

Ar : Si vous veniez à décéder, est-ce que votre ménage continuerait à recevoir la bourse ?

Am : on m'a dit si je décède mon fils peut continuer à récupérer la bourse à ma place s'il possède sa carte d'identité

Ar : d'accord, et vous connaissez le registre national unique ?

Am : non, non je ne connais pas et je n'en ai jamais entendu parler

Ar : vous avez déjà participé à des enquêtes où vous avez dû répondre à des questions ?

Am : oui y'a des gens qui sont venus et ils m'ont dit que c'était pour une enquête. Ils sont venus 2 fois mais ce n'était pas les mêmes personnes

Ar : 2 fois avant que vous commenciez à recevoir la bourse ?

Am : ils sont venus après que j'ai commencé à recevoir la bourse

Ar : jamais avant ?

Am : si, mais c'était \*\*\* Diouf qui me posait des questions et il m'a dit que c'était pour une enquête pour les bourses familiales

Ar : ici au sein du village ?

Am : à Toubab Diallow

Ar : vous connaissez d'autres personnes qui ont dû répondre à ces questions aussi ?

Am : oui, il a presque fait le tour du village et a posé des questions à beaucoup de femmes

Ar : toutes ces personnes ont ensuite reçu la bourse ?

Am : je ne sais pas

Ar : quel genre de questions est-ce qu'on vous a posé ?

Am : la personne a posé des questions à ma fille, elle leur a répondu que son père était décédé et que je n'avais pas de ressources ni de revenus

Ar : c'était à Toubab Diallaw ça ?

Am : Non à Yene Gueye

Ar : à vous on ne vous a jamais posé de questions ? C'était juste à votre fille ?

Am : à moi non parce que je n'étais pas là,

Ar : hum hum d'accord, merci

*Elisa a poursuivi l'entretien avec ses questions*

**Entretien 1.50 avec Gina<sup>8</sup> (62 ans), bénéficiaire du PNBSF, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Nous étions deux étudiantes à mener cet entretien, Armelle et Elisa, accompagnées d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

Une relai communautaire était également présente lors de cet entretien.

L'entretien s'est déroulé chez elle, à l'extérieur. C'était en bord de mer et toute sa famille se trouvait autour de nous, ces conditions ont fait qu'il y avait beaucoup de bruit et d'interruptions. L'entretien a donc été écourté.

*Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : Depuis quand recevez-vous la bourse ?

Gina : Depuis la dernière vague.

A : Et comment avez-vous été informée du programme ?

G : On a été informé par le chef du village.

A : Et une fois informé, qu'est ce qui s'est passé ?

G : On est allé chez le chef du village, on a pris notre nom et quelqu'un est venu après chez moi pour me poser des questions. Après je suis partie à la mairie et là aussi on m'a posé des questions.

A : Savez-vous qui choisit les personnes pour être bénéficiaire ?

G : Il y avait des enquêteurs qui étaient en compagnie de \*\*\* mais je ne les connais pas.

A : Est-ce que toutes les personnes enquêtées reçoivent la bourse ?

G : Je ne sais pas.

A : Jusque quand allez-vous recevoir la bourse ?

G : Je ne sais pas.

A : Pourquoi c'est vous la récipiendaire de la bourse et pas une autre personne au sein du ménage ?

G : Je ne sais pas.

A : Et selon vous, pourquoi certaines personnes reçoivent la bourse et d'autres non ?

G : Parce que ceux qui bénéficient des bourses sont des personnes démunies.

A : Pensez-vous qu'il n'y a que des personnes démunies qui reçoivent la bourse ?

G : Oui.

*Elisa a poursuivi l'entretien avec ses questions*

---

<sup>8</sup> Prénom d'emprunt

#### 4. Tableaux récapitulatifs des entretiens avec les bénéficiaires dans les différents villages de Thiès

Tableau de codage des entretiens :

N° de l'entretien	Sexe	âge	village	N° de l'entretien	Sexe	âge	village
1.1	Femme	35 ans	Gotte	1.26	Femme	30 ans	Mbourwaye
1.2	Homme	76 ans	Tiangaye	1.27	Femme	47 ans	Gotte
1.3	Femme	69 ans	Tiangaye	1.28	Femme	41 ans	Mbourwaye
1.4	Femme	51 ans	Gotte	1.29	Femme	39 ans	Diak Mbodokhane
1.5	Femme	60 ans	Mbourwaye	1.30	Femme	59 ans	Mbodiène
1.6	Femme	38 ans	Diak Mbodokhane	1.31	Femme	47 ans	Mbodiène
1.7	Femme	48 ans	Diak Mbodokhane	1.32	Femme	43 ans	Mbodiène
1.8	Homme	73 ans	Tiangaye	1.33	Femme	50 ans	Diak Mbodokhane
1.9	Femme	36 ans	Mbodiène	1.34	Femme	43 ans	Gotte
1.10	Femme	56 ans	Mbodiène	1.35	Femme	59 ans	Mbourwaye
1.11	Femme	57 ans	Mbodiène	1.36	Femme	70 ans	Diak Mbodokhane
1.12	Femme	50 ans	Mbodiène	1.37	Homme	76 ans	Tiangaye
1.13	Femme	42 ans	Gotte	1.38	Femme	Inconnu	Mbodiène
1.14	Femme	50 ans	Gotte	1.39	Femme	Inconnu	Diak Mbodokhane
1.15	Femme	51 ans	Gotte	1.40	Femme	55 ans	Mbourwaye
1.16	Femme	30 ans	Gotte	1.41	Femme	55 ans	Diak Mbodokhane
1.17	Homme	66 ans	Mbourwaye	1.42	Femme	52 ans	Tiangaye
1.18	Femme	55 ans	Diak Mbodokhane	1.43	Femme	60 ans	Mbodiène
1.19	Femme	60 ans	Diak Mbodokhane	1.44	Femme	45 ans	Mbodiène
1.20	Femme	48 ans	Mbodiène	1.45	Femme	45 ans	Mbodiène
1.21	Femme	35 ans	Mbodiène				
1.22	Femme	45 ans	Mbodiène				
1.23	Femme	44 ans	Mbodiène				
1.24	Femme	40 ans	Gotte				
1.25	Femme	67 ans	Mbourwaye				

Tableau récapitulatif des entretiens mobilisés :

Processus de ciblage		Critères de sélection	Problèmes d'inclusion/ d'exclusion	
Ciblage communautaire	Enquêtes et PMT		Inclusion	Exclusion
Enquête par les agents de la bourse dans le village (1.14)	Une enquête avant de recevoir la bourse (il y a plus ou moins 6 ans) + une enquête il y a 3 ans (1.13)	Pour les femmes qui en ont besoin (1.13)		
Par le chef du village, et les responsables du village (toutes les personnes qui ont une autorité dans le village) (1.16)	Enquête à Notto avant de recevoir la bourse (1.14)	Non (1.14)		
Une personne gère les bourses au sein du village (1.17)	Une enquête à la mairie à Notto (1.15)	C'est par chance (1.15)	Non (1.13)	Oui (1.13)
Le chef de village lui a dit d'aller à l'école pour s'inscrire sur une liste + enquête (tout le monde peut s'inscrire donc tout le monde peut bénéficier de la bourse)(1.18)	Enquête à Notto (1.16)	Pour les personnes les plus pauvres (1.16)	Non (1.14)	Oui (1.14)
Le chef de village l'a choisie et lui a demandé de choisir 6 autres personnes (elle a choisi les ménages qui en avaient le plus besoin) (1.19)	Enquête à Notto (1.16)	Les ménages les plus démunis (1.17)	Non (1.15)	Oui (1.16)
Enquête dans le village (1.20)	Enquête à Khombole (1.18)	Les plus démunies (1.19)	Oui (1.17)	
Une personne du village l'a choisie pour aller à l'enquête à Notto (car paraissait fatiguée + mari malade) (1.21)	Enquête à la mairie (fait 8 ans qu'elle reçoit mais jamais eu une nouvelle enquête) (1.19)	Les personnes les plus démunies (1.20)	Non (1.20)	Non (1.20)
Par le chef de village (1.23)	Enquête + tous les 3 mois après le paiement, ils sont de nouveau enquêtés, seulement pour des questions de formalité (1.20)	Les personnes pauvres, qui vivent à beaucoup et de qui on a pitié (1.21)	Non (1.22)	Oui (1.21)
Des gens apportaient de l'aide aux villageois et on lui a demandé de se présenter (certaines personnes recevaient déjà la bourse) (1.33)	Enquête à Notto (1.21)	Les personnes les plus démunies, pas de revenu mensuel (1.20)	Non (1.23)	Oui (1.22)
Le chef du village les a informés de la bourse + lui a demandé son ID (1.34)	Enquête à Notto (« comment est-ce que vous vivez dans votre maison ? », « combien êtes-vous ? ») (1.22)	Les plus démunis + le mari ne travaille pas + les handicapés sont favorisés (1.22)	Non (1.33)	Non (1.33)
	Enquête à Notto (comment on vit ? quelles dépenses ?). Toutes les personnes enquêtées à Notto ont reçu la bourse (1.23)	Les plus démunis (1.23)	Oui (1.34)	Oui (1.34)
	Enquête (à elle, à ses enfants et à sa co-épouse) sur la situation du	Ne sait pas pourquoi éligible ou non (1.34)	Oui (1.35)	Oui (1.35)
		Non (elle dit juste qu'elle n'a pas les moyens) (1.35)	Oui (1.36)	Oui (1.36)
		Non (1.36)	Oui (1.37)	Oui (1.37)
		Les gens vulnérables (1.37)	Oui (1.38)	Oui (1.38)
		Les gens vulnérables (1.38)	Non (1.39)	Oui (1.39)
		Non (1.39)	Oui (1.41)	Oui (1.40)
		Les familles nécessiteuses (1.40)	Oui (1.42)	Oui (1.41)
		Non (1.41)		Oui (1.42)
		Petites familles, les gens de milieu pauvre (1.42)		Oui (1.43)
		Les plus démunis + les ménages où il y a un handicapé (1.43)		Oui (1.44)
			Oui (1.1)	Oui (1.45)
			Oui (1.2)	Oui (1.2)
				Oui (1.3)
				Oui (mais elle explique que certaines personnes ont été

Par une femme qui gère les bourses dans le village (1.35)	ménage, le nombre d'enfants,... (1.33)	Les familles les plus pauvres (1.45)		interrogées mais elles ne reçoivent pas la bourse) (1.4)
Par des gens extérieurs au village, a du s'inscrire pour recevoir la bourse (1.36)	Du aller voir le comité à Notto + enquête (comment je vis, si ma maison ets en dur) (1.32)	Les personnes les plus démunies (1.2)		
Par le chef du village + personne de son comité (1.37)	Enquête à la mairie à Ngoudiane (seulement demandé le nom et le num de tel.) (1.36)	Les familles les plus démunies (1.5)		Oui (1.5)
Par le chef du village ou par la dame qui était chez lui + enquête par la dame (combien d'enfants, dépenses mensuelles, type de maison,...) (1.39)	Une fois la première sélection, la commune fait le reste (1.37)	Les femmes les plus pauvres (1.6)		Oui (1.6)
Par le chef du village (1.40)	Enquête à la commune à Mojan (combien d'enfants, quel type de maison,...) (1.40)	Les plus pauvres et les plus vieux (1.8)		Oui (1.7)
Par le chef du village (5.3)	Comité d'interrogation (1.41)	Les plus pauvres, les plus méritants + si enfants (1.10)		Oui (1.8)
Par le chef du village + président des jeunes + présidente des femmes (1.41)	Enquête à la mairie (comment on vit, combien d'enfants,...) (1.42)	En fonction de la pauvreté (1.24)	Non (1.4)	Oui (personnes inscrites mais qui ne reçoivent pas la bourse) (1.10)
Chef du village (1.42)	Quelques question : peut travailler ? peut faire des tâches ménagères ? (1.43)	Pauvreté (1.25)	Non (1.5)	
Comité qui choisit les bénéficiaires (1.45)	Enquête à la poste de Tiénaba (1.3)	Les gens pauvres (1.26)	Non (1.6)	
Les agents de la bourse sont venus dans le village et ont parlé au chef du village, ils ont tiré au sort les ménages bénéficiaires (1.1)	Enquête par les agents de la bourse (taille du ménage ? enfants ? inscrits à l'école ?) (1.4)	Pour les pauvres (1.28)	Non (1.7)	
Le chef du village, l'imam, les notables et d'autres personnes se sont regroupées (6 pers. au total) et ont décidé qui allaient recevoir la bourse (1.2)	Enquête à Ngoundiane (avec qui j'habite, les biens possédés, dépenses quotidiennes,...) (1.5)	Beaucoup d'enfants et de petits-enfants → pas les moyens (1.29)	Non (1.8)	Non(1.12)
Par le chef du village (1.3)	Enquête (enfants à l'école ? mari travaille ?) (1.6)	Pas les moyens, ceux qui en ont le plus besoin (handicap + pas de source de revenus) (1.30)	Non (1.9)	Oui (3.1)
Par le chef du quartier (1.4)	Enquête par les agents de la bourse dans le village (taille du ménage ? enfants ? inscrits à l'école ?) (1.7)	Ceux qui en ont le plus besoin (1.31)	Non (1.10)	
Par le chef du village (1.5)	Enquête 2 ans après l'appel du chef de village (problèmes pour payer les factures ou les dépenses ?) (1.8)	Les ménages les plus vulnérables (1.32)		
Par le chef du village (1.6)				Oui (1.25)
Tous les villageois ont fait la sélection (1.7)				Oui (1.26)
			Non (1.11)	Oui (1.27)
			Non (1.12)	Oui (1.28)
			Ne veut pas se prononcer (1.24)	Oui (1.29)
				Oui (1.30)
				Oui (1.31)
			Oui (1.27)	Oui (1.32)
			Oui (1.31)	
			Oui (1.32)	

<p>Des agents ont fait des enquêtes dans le village puis le chef de village a décidé qui méritait de recevoir la bourse (1.8)</p> <hr/> <p>Par une personne du village qui en a aussi parlé avec le chef du village (1.9)</p> <hr/> <p>Par le chef du village et le directeur de l'école (1.10)</p> <hr/> <p>Par le chef du village + enquête par la femme du chef du village (mtn c'est un enseignant qui le fait) (1.12)</p> <p>Par le chef du village, l'imam et les autres hommes du ménage, et les hommes les plus vieux (1.24)</p> <hr/> <p>Son frère faisait partie de ceux qui inscrivait les gens à la bourse donc il l'a inscrite (1.25)</p> <hr/> <p>Par le chef du village (1.26)</p> <hr/> <p>Par un comité (tous les hommes du village + imam) (1.27)</p> <hr/> <p>Elle a été s'inscrire auprès du chef de village (1.28)</p> <hr/> <p>Le chef du village lui a dit d'aller à la mairie (1.29)</p> <hr/> <p>Le chef du village a choisi 10 personnes (1.30)</p> <hr/> <p>Réunion avec le chef du village et sélection des boursiers (1.31)</p> <hr/> <p>Par le chef du village (1.32)</p>	<p>Enquête (comment je vis ? Comment e fais pour manger, la maison, combien de chambres, animaux, handicapés) (1.24)</p> <hr/> <p>Enquête dans le village par un monsieur choisi par la communauté (sources de revenu, combien de pers. Dans le ménage)(1.25)</p> <hr/> <p>Enquête (travail, nombre d'enfants, animaux, nombre de chambres) (1.26)</p> <hr/> <p>Enquête à la poste (animaux, nombre de chambres, télé,...) (1.27)</p> <hr/> <p>Enquête (1.28)</p> <hr/> <p>S'est inscrite à la mairie + enquête (nombre d'enfants, conditions de vie, revenus) (1.29)</p> <hr/> <p>Enquête (vie, enfants, difficultés quotidiennes) (1.32)</p>			
---	--	--	--	--

## 5. Retranscriptions des entretiens avec les membres du RNU

**Entretien 2.1 avec Dienaba<sup>9</sup> (78 ans), inscrite dans le RNU mais non bénéficiaire du PNBSF, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Je menais cet entretien accompagnée d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

Une relai communautaire était également présente lors de cet entretien ainsi qu'une autre étudiante. L'entretien s'est déroulé chez elle, à l'extérieur. La dame avait l'air très faible mais avait l'air à l'aise de répondre à mes questions

### *Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : merci d'avoir accepté de répondre à mes questions. Est-ce que vous recevez la bourse de sécurité familiale ?

Dienaba : non

A : jamais ?

D : non jamais

A : est-ce qu'une personne du ménage reçoit la bourse

D : non plus

A : est-ce que vous connaissez le Registre National Unique ?

D : Non je ne connais pas

A : et est-ce que vous connaissez le programme des bourses ?

D : on m'a déjà convoquée à la mairie mais on ne m'a jamais prise dans le programme

A : est-ce que vous savez pourquoi on ne vous a pas choisie ?

D : non

A : et vous savez pourquoi les personnes qui ont été choisies ont été choisies ?

D : c'est parce que ce sont des personnes pauvres

A : contrairement à vous, est-ce que vous avez l'impression que, par rapport à votre situation, les personnes qui reçoivent la bourse sont plus pauvres que vous ?

D : oui

A : hum hum, comment vous percevez cette différence ?

D : parce que je n'ai pas été choisie

---

<sup>9</sup> Prénom d'emprunt

A : et vous avez l'impression d'être moins pauvre que les personnes qui ont été choisies ?

D : on est toutes pauvres, donc on est toutes dans la même situation

A : vous savez qui choisit les personnes qui vont recevoir la bourse ?

D : non je ne sais pas, je ne sais pas comment ça se passe parce que je suis un peu malade, j'ai des problèmes de jambes

A : d'accord, quand vous dites que vous aviez été à la mairie et qu'on vous a dit que vous n'alliez pas recevoir la bourse, est-ce que vous avez été à la mairie pour faire la demande, ou est-ce qu'on vous a appelé à la mairie pour vous poser des questions ?

D : on m'a appelé à la mairie et on m'a posé des questions

A : quel genre de questions par exemple ?

D : j'ai oublié

A : et ça fait combien de temps que vous avez répondu à ces questions ?

D : ça doit faire 3 ans ou plus

A : et depuis, on vous a déjà posé des questions ?

D : non jamais

A : donc parmi les personnes à qui on a posé des questions, il y a ensuite des personnes qui ont été choisies pour recevoir la bourse et des personnes qui n'ont pas été choisies ?

D : il y en a qui ont été choisis et d'autres non oui

A : est-ce que vous savez pourquoi ?

D : non je ne sais pas

A : et vous connaissez des personnes qui reçoivent la bourse ?

D : oui

A : est-ce que vous pouvez un peu nous expliquer en quoi consiste le programme ?

D : pour aider les personnes pauvres

A : et vous pensez que c'est sur ce critère que les personnes qui font les sélections se basent pour faire le choix des bénéficiaires ?

D : oui

A : hum hum, et vous pensez que c'est le seul critère ou qu'il y a d'autres critères ?

D : je connais que le critère de la pauvreté

A : selon vous, est-ce que le processus de sélection est juste ? Est-ce que ce sont vraiment les personnes les plus pauvres qui reçoivent la bourse ?

D : oui

A : est-ce que vous voyez tout de même des personnes un peu plus aisées qui reçoivent la bourse ?

D : non, c'est seulement les ménages qui en ont le plus besoin

A : est-ce qu'au contraire vous pensez qu'il y a des ménages qui sont dans le besoin mais qui ne reçoivent pas la bourse ?

D : oui, des personnes comme moi par exemple

A : vous pensez que vous devriez recevoir la bourse ?

D : oui, parce que je n'ai personne qui peut m'aider

A : et est-ce que vous recevez ou vous avez déjà reçu d'autres aides que la bourse ?

D : j'ai déjà reçu du riz

A : vous savez qui vous a donné ces denrées ?

D : c'est la mairie

A : d'accord, ok. Est-ce que vous savez si il y a des obligations ou des conditions à remplir pour recevoir la bourse ?

D : pour recevoir la bourse, le critère c'est la pauvreté. Pour des personnes comme moi, parce que j'ai perdu 4 enfants, je n'ai plus personne pour m'aider

A : d'accord, et vous connaissez l'objectif principal du programme des bourses ?

D : c'est pour aider les personnes pauvres et vulnérables

A : et vous pensez que le fait de recevoir la bourse, ça aide les ménages à réduire leur pauvreté ou leur vulnérabilité ?

D : oui

A : est-ce que vous avez un exemple à partager ?

D : non je ne saurais pas donner d'exemple

A : d'accord, est-ce que vous pensez à quelque chose qui permettrait d'améliorer le programme des bourses ?

D : il faudra augmenter la somme

A : d'accord merci, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose que je n'ai pas abordé ?

D : non je ne vois rien

A : d'accord, merci beaucoup pour votre temps

*Fin de l'entretien*

**Entretien 2.2 avec Mariama<sup>10</sup>, inscrite dans le RNU mais non bénéficiaire du PNBSF, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Je menais cet entretien accompagnée d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

Une relai communautaire était également présente lors de cet entretien ainsi qu'une autre étudiante et une dame du quartier.

L'entretien s'est déroulé chez elle, dans sa cour. La dame avait l'air à l'aise de répondre à mes questions.

*Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : est-ce que vous avez déjà reçu la bourse ?

Mariama : Non

A : est-ce qu'il y a une personne au sein de votre ménage qui reçoit la bourse ?

M : non non

A : est-ce que vous connaissez le registre national unique ?

M : non je ne connais pas

A : vous en avez jamais entendu parler ?

M : non

A : est-ce que vous connaissez des personnes qui reçoivent la bourse ?

M : oui

A : vous savez pourquoi ces personnes reçoivent la bourse et vous pas ?

M : non je ne sais pas

A : et vous savez qui fait la sélection des personnes qui reçoivent la bourse ? Qui c'est qui choisit ?

M : j'ai une grande sœur qui est bénéficiaire, lors de la sélection de ma grande sœur, des personnes sont venues

A : qu'est-ce qu'elles ont fait ces personnes ?

M : ils lui ont posé des questions sur le nombre de personnes qu'il y avait dans le ménage, les difficultés auxquelles elle était confrontée, leur travail

A : hum hum, est-ce qu'on vous a déjà posé ce genre de question à vous ?

M : une fois on m'a donné une aide de 80 000 francs donc on m'avait posé des questions

A : d'accord, c'était la seule fois ? C'était pour pouvoir recevoir ces 80 000 francs qu'on vous a posé ces questions ?

M : on m'a posé ces questions avant de recevoir l'argent

---

<sup>10</sup> Prénom d'emprunt

A : vous avez dit qu'une personne était venue chez votre sœur pour lui poser des questions, est-ce qu'elle a posé des questions à d'autres personnes au sein du village ? Est-ce que toutes ces personnes ont été sélectionnées pour recevoir la bourse ?

M : oui

A : ok, et vous savez pourquoi certaines familles sont sélectionnées pour recevoir la bourse et d'autres pas ?

M : on n'a pas été choisies parce que c'est la volonté divine

A : est-ce que vous pensez quand même qu'il y a des personnes qui ont pour mission de choisir les bénéficiaires de la bourse ?

M : oui

A : vous savez qui sont ces personnes ?

M : non

A : est-ce que vous pensez que le processus de sélection est transparent envers la population ?

M : ceux qui ont été choisis ont été choisis par la volonté divine et ceux qui n'ont pas été choisis, c'est aussi la volonté divine

A : d'accord, est-ce que vous connaissez l'objectif principale du programme des bourses ?

M : c'est pour aider les personnes pauvres

A : est-ce que vous pensez que ce sont les personnes les plus pauvres au sein de la communauté qui sont choisies pour recevoir la bourse ?

M : il y a des personnes qui ont été choisies qui sont pauvres, et d'autres qui travaillent mais qui ont été choisies

A : vous pensez que le fait de ne pas travailler c'est un critère pour la sélection ?

M : ceux qui travaillent peuvent être dans le programme des bourses de sécurité familiale parce que tout arrive par la volonté de Dieu

A : est-ce que vous trouvez que c'est bien ou vous préféreriez que ce soient vraiment les personnes les plus pauvres qui reçoivent la bourse ?

M : selon moi, la bourse devrait être attribuée à ceux qui en ont le plus besoin

A : comment est-ce qu'on pourrait faire en sorte que ce soient réellement les personnes qui en ont le plus besoin qui la reçoivent ?

M : ceux qui sont bénéficiaires remplissent les critères

A : d'accord. Est-ce que vous avez vu des personnes qui ont réussi à sortir de la pauvreté grâce à la bourse ?

M : j'ai une sœur qui est bénéficiaire et qui est paralysée, donc lorsqu'elle perçoit la bourse, ça lui permet d'acheter ses médicaments

A : est-ce que votre sœur était déjà paralysée avant de recevoir la bourse ?

M : oui elle avait déjà cet handicap avant de recevoir la bourse

A : à part les 80 000 francs que vous avez reçus, est-ce que vous avez déjà reçu d'autres aides ?

M : non

A : vous avez des suggestions à apporter au programme des bourses pour l'améliorer ?

M : il faudrait augmenter le nombre de bénéficiaires

A : d'accord, est-ce qu'il y a des aspects qu'on n'a pas abordés et que vous aimeriez aborder ?

M : je prie pour que le programme s'améliore davantage

A : d'accord, merci beaucoup pour votre temps

*Fin de l'entretien*

**Entretien 2.3 avec Cheikh<sup>11</sup> (85 ans), inscrit dans le RNU mais non bénéficiaire du PNBSF, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Je menais cet entretien accompagnée d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

Une autre étudiante était également présente lors de cet entretien.

L'entretien s'est déroulé chez lui, dans sa chambre. Le monsieur avait l'air à l'aise de répondre à mes questions.

*Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : Est-ce que vous connaissez le registre national unique ?

Cheikh : Où ici au Sénégal ? non

A : et est-ce que vous connaissez le programme des bourses familiales ?

C : Je ne connais pas grand-chose concernant le programme. Néanmoins, j'avais entendu des rumeurs concernant la bourse et c'est l'année dernière que j'ai commencé à faire partie des bénéficiaires.

L'interprète : non elle parle des bourses familiales, celles reçues tous les 3 mois ; elle sait que vous n'êtes pas bénéficiaire.

C : j'en ai seulement entendu parler.

A : et qu'est-ce que vous connaissez sur le programme ?

C : C'est comme je t'avais dit, ceux qui donnent avaient commencé depuis longtemps mais je n'étais pas sur la liste des potentiels bénéficiaires jusqu'à l'année dernière. Le peu que j'ai eu à recevoir c'est lui qui m'avait amené à Sébikotane pour aller récupérer l'argent et depuis lors je n'ai plus reçu.

L'interprète : non on parle des bourses familiales, celle qu'on donne tous les 3 mois.

C : je ne peux pas me prononcer sur une chose que je ne connais pas.

A : et vous connaissez quelqu'un qui reçoit la bourse ?

C : oui

A : et vous savez qui c'est qui choisit les personnes bénéficiaires de la bourse ?

C : non je ne sais pas, parce que j'étais en Gambie lorsque l'on faisait les choix.

A : et vous pensez que c'est pour ça que vous ne recevez pas la bourse ?

C : oui c'est ce que je pense

A : Est-ce qu'ils vous ont quand même expliqué un peu comment est-ce que la sélection s'est passée ?

C : non

A : il y a eu que cette fois-là où il y a eu une sélection ? Il n'y en a jamais eu d'autre ?

---

<sup>11</sup> Prénom d'emprunt

C : Non, une fois ils m'ont appelé à Toubab Dialaw et une fois sur place ils m'ont dit de revenir un autre jour. Après un certain temps, c'est lui qui m'a dit qu'on devait partir à Sebikotane ; une fois sur place ils m'ont donné 80 000 francs

L'interprète : Non ça ce n'était pas la bourse

C : je ne fais pas partie des bénéficiaire de la bourse familiale

L'interprète : vous avez dit que vous étiez en Gambie lors de la première sélection pour la bourse, maintenant la question est après votre retour est-ce qu'il y'avait une autre sélection ?

C : je n'en ai pas entendu parler.

A : et vous savez pourquoi certaines familles reçoivent la bourse et d'autres pas ?

C : non je ne sais pas

A : est-ce que vous avez déjà reçu d'autres aides que la bourse ?

C : J'ai reçu une seule fois 80 000 francs lors de la covid et c'est lui qui m'y avait amené.

A : ce n'était pas seulement les personnes bénéficiaires de la bourse qui recevaient ces 80 000 francs alors ?

C : je n'en suis pas sûr

A : si vous aviez la bourse qu'est-ce que vous feriez avec ?

C : Juste l'utiliser pour les dépenses de la maison, il n'y'a que ma femme et moi et nous n'avons pas d'enfant et je suis vieux de 85 ans, donc je ne peux plus faire grand-chose.

A : est-ce que vous pensez être assez informé sur le programme des bourses, ou est-ce qu'il y a des informations que vous aimeriez avoir ?

C : non je n'ai pas d'informations

A : et vous aimeriez en avoir ?

C : vu que je n'étais pas sélectionné jusqu'à ce que les gens commencent à récupérer leur bourse, de ce fait je n'ai pas cherché à avoir plus d'informations

A : et est-ce que vous avez déjà participé à une enquête, où vous avez dû répondre à certaines questions ?

C : oui

A : comment est-ce que ça s'est passé ?

C : Un homme répondant au nom de \*\* est venu disant qu'il était là pour poser des questions aux personnes qui devaient avoir la bourse familiale mais qui ne l'ont pas. Et j'ai répondu à toutes les questions posées.

L'interprète : et quelles étaient les questions qui vous ont été posées ?

C : Après on m'a demandé si j'avais déjà eu à recevoir la bourse familiale, j'ai dit que non. Et si j'avais déjà été convoqué une fois, je leur ai dit que si une fois j'avais été convoqué à Toubab Dialaw. Ils m'ont aussi dit que la bourse était offerte par le gouvernement pour aider les plus démunis, raison pour laquelle ils m'ont demandé si j'avais déjà eu à la recevoir, et je leur ai répondu non. Une fois cette enquête passée ils m'ont donné ces 80 000 francs dont je vous avais parlés.

A : et selon vous, il y a beaucoup d'autres personnes au sein du village qui devraient avoir la bourse mais qui ne l'ont pas ?

C : j'en connais beaucoup, parce que la première fois ils nous ont pas choisis mes semblables \*il énumère ses semblables\* et moi alors qu'on fait partie des démunis.

A : et pourquoi est-ce qu'elles en auraient plus besoin que d'autres personnes ?

C : parce qu'une personne qui a 85 ans ne peut plus travailler pour subvenir à ses besoins donc cette personne-là a vraiment besoin de soutien.

A : est-ce qu'au contraire vous voyez des personnes qui reçoivent la bourse mais qui sont dans une situation plus aisée et qui ne devraient donc pas recevoir la bourse ?

C : oui il y en a, mais ils ne sont pas nombreux à ma connaissance

A : pour vous quel est l'objectif du programme des bourses familiales ? pourquoi est-ce qu'il a été mis en place ?

C : je ne sais pas. Mais par contre j'ai entendu dire que c'est une aide du gouvernement pour certaines personnes et c'est la seule connaissance que j'ai sur la bourse.

A : et quel type de personnes ?

C : les personnes dont le gouvernement pense qu'ils en ont besoin.

A : et vous pensez justement que la sélection est bien faite, que ce sont vraiment les personnes qui en ont le plus besoin qui sont choisies ?

C : oui les personnes qui reçoivent la bourse familiale sont vraiment dans le besoin

A : est-ce que vous pensez à des améliorations qui pourraient être données au programme ?

C : \*rire\*, je ne peux pas donner mon avis, mais c'est à ceux qui la donnent de savoir quoi faire pour améliorer le programme. Car tu n'as que tes besoins même si c'est un milliard, c'est les donateurs qui savent quoi améliorer.

A : d'accord, avez-vous quelque chose à ajouter ?

C : non, c'est vous qui êtes venue pour poser des questions donc je ne peux pas dire autres choses contraires à vos questions, car ceux qui ont en charge le programme c'est eux qui savent qui aider et comment faire pour les aider.

A : d'accord, merci beaucoup pour vos réponses

*Fin de l'entretien*

## 6. Retranscriptions des entretiens avec les membres des CQVC

### **Entretien 3.1 avec Coumba<sup>12</sup> (46 ans), membre d'un comité de quartier de ciblage, le 4 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Je menais cet entretien accompagnée d'une interprète également superviseuse des séances de sensibilisation organisées par le PNBSF.

Une autre étudiante était également présente lors de cet entretien.

L'entretien s'est déroulé dans une maison qui n'était pas la sienne. Elle avait l'air à l'aise de répondre à mes questions.

#### *Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : quel est votre rôle au sein du village ? Est-ce que vous pouvez un peu m'expliquer en quoi il consiste ?

Coumba : je suis relai communautaire

A : pour le programme des bourses ?

C : Non non pour le village

A : En quoi consiste le fait d'être relai communautaire au sein du village ?

C : je fais de la sensibilisation et de la prévention

A : sur quels sujets ?

C : je fais de la prévention, par exemple pendant le covid, c'est moi qui sensibilisais la population pour la vaccination, et pour la vaccination des enfants aussi je fais de la sensibilisation, des visites à domicile, etc.

A : ok d'accord. Donc vous faites aussi partie du comité de sélection pour le programme des bourses, depuis combien de temps est-ce que vous en faites partie ?

C : depuis 2014

A : ok, pourquoi avez-vous été choisie pour faire partie du comité ?

C : parce que comme je suis relai communautaire, la communauté a confiance en moi

A : et c'est qui qui décide des personnes qui font partie du comité ?

C : c'est la mairie qui choisit

A : quelles sont les autres personnes qui font partie du comité ? Quels sont leur rôle au sein du village ?

C : il y a le chef de village, un directeur d'école, un \*inaudible\*, un sportif, une Bandjénou Gokh

A : quel est le rôle de cette dernière personne ?

C : c'est un communautaire, mais à la différence du relai, c'est elle qui par exemple, si il y a des femmes qui sont en état de grossesse, elles vont se diriger vers la Bandjénou Gokh ou bien elle va les conseiller

---

<sup>12</sup> Prénom d'emprunt

d'aller faire les visites prénatales, lorsque la femme accouche c'est au Bandjénou Gokh d'accompagner la femme pour qu'elle fasse aussi ses visites post natales

A : c'est plus par rapport aux grossesses alors ?

C : oui, et d'autres domaines, là c'est un exemple pour te permettre de comprendre

A : hum hum d'accord merci, et vous êtes combien alors au sein du comité de ciblage ?

C : 10

A : ça a toujours été ces mêmes personnes depuis le début ?

C : oui oui

A : hum hum d'accord. Et vous, quel rôle est-ce que vous assurez au sein du comité ?

C : je suis relai communautaire

A : oui mais au sein du comité, qu'est-ce que vous faites ?

C : le rôle du comité c'est de choisir les personnes qui doivent bénéficier des bourses de sécurité familiales et qui doivent figurer dans le RNU

A : comment est-ce que vous procédez à cette sélection ?

C : on identifie les personnes qui sont dans le besoin, et qui doivent donc intégrer soit le RNU soit le programme des bourses de sécurité familiale, à partir de ça, on fait le choix

A : vous choisissez alors, d'une part les personnes qui vont faire partie du RNU, et d'autre part celles qui bénéficieront des bourses ?

C : Oui

A : comment est-ce que vous faites la différence entre les 2 ? Sous quels critères certains font partie du RNU et d'autres du PNBSF ?

C : le principal critère c'est la pauvreté, aussi bien pour le choix pour les bourses de sécurité familiales que pour le RNU

A : est-ce que vous devez choisir des ménages ou des individus pauvres ?

C : les ménages

A : est-ce qu'on vous a dit un certain nombre de ménages à sélectionner ?

...

A : Préalablement, est-ce qu'on vous a dit, par exemple, que vous deviez choisir 15 ménages ?

C : oui, on nous a donné un nombre

A : d'accord, et selon vous, comment est-ce qu'on peut voir qu'une personne est pauvre ?

C : on choisit des personnes qui ont une grande famille en général, des personnes dont le mari est au chômage, des personnes qui ont des enfants en bas âge et des personnes veuves, des personnes dont le mari est décédé

A : hum hum, et est-ce que vous avez déjà toutes ces informations sur ces ménages ? Ou est-ce que vous allez faire un tour par exemple dans les ménages du village pour voir comment est-ce qu'ils vivent ?

C : on a les informations avant de choisir

A : C'est quelqu'un qui vous fournit ces informations ?

C : on est des acteurs communautaires donc on est en contact permanent avec la population donc on connaît la situation presque de chaque ménage

A : et alors c'est seulement les personnes qui font partie du comité de sélection qui choisissent ou est-ce qu'à un moment on fait appel à toute la communauté pour faire cette sélection ?

C : après le choix du comité, on fait appel à quelques membres du village, pour leur faire part du choix et leur demander leur avis

A : comment est-ce que vous choisissez ces personnes du village qui peuvent donner leur avis ?

C : ce sont des notables du village

A : comment est-ce que ça se passe ces réunions avec ces personnes-là ? Si par exemple une personne dit que selon elle cette personne-là n'est pas assez pauvre pour recevoir la bourse, comment est-ce que ça se passe ?

C : si ces personnes donnent leur avis, et jugent que pour tel ménage, il n'est pas nécessaire qu'on le choisisse, on vérifie, et si c'est avéré, on sort cette personne et on la remplace par une autre

A : d'accord, et à quelle fréquence vous faites ces sélections ?

C : quand on nous dit de le faire

A : c'était quand la dernière fois ?

C : le mois passé

A : est-ce que c'est quelqu'un qui vient sur place vous informer du fait que vous devez faire une sélection ?

C : oui

A : d'accord. Comment est-ce que vous arrivez à assurer l'équité lors de la sélection, pour être sûr que ce soient les bonnes personnes qui soient choisies ?

C : on a de l'expérience, et on travaille tous depuis des années dans la communauté, donc on sait les personnes qui en ont besoin

A : une fois que vous avez procédé à la sélection, comment est-ce que les personnes du village savent qu'elles sont sélectionnées ? C'est vous qui leur dites ?

C : une fois que le ménage est choisi, le comité se déplace et on demande la carte d'identité, le numéro de téléphone et on les informe par la même occasion que le ménage est sélectionné

A : est-ce que c'est déjà arrivé qu'une personne ne veuille pas être considérée comme pauvre au sein de la communauté et donc qu'elle refuse d'être sélectionnée ?

C : oui

A : comment est-ce que ça se passe dans ces cas-là ?

C : avant de remplacer le ménage, on lui explique les avantages de la bourse et du RNU, mais si la personne persiste alors on la remplace par une autre

A : est-ce que vous pouvez justement m'expliquer la différence entre le RNU et le programme des bourses ?

C : la bourse familiale, c'est une somme que les bénéficiaires perçoivent tous les trois mois, une somme de 25 000 ou 35 000 francs. Alors que le RNU, c'est une aide qui vient du gouvernement au profit des personnes pauvres, mais pour le RNU il n'y a pas de paiement comme pour les bourses

A : comment est-ce que le comité de sélection fait la différence alors entre les personnes qui vont bénéficier du PNBSF et les personnes qui vont intégrer le RNU ? Pourquoi certaines personnes vont être sélectionnées pour le PNBSF et d'autres pour le RNU ?

C : je ne sais pas

A : hum hum d'accord. Est-ce que vous avez eu une formation par les responsables du programme des bourses pour savoir la façon dont vous devez sélectionner les personnes ?

C : J'ai eu une fois une formation oui

A : comment est-ce que ça s'est passé cette formation ?

C : lors de la formation, on nous a dit qui choisir, comment choisir et que le choix devait se faire à partir de certains critères et non sur base de critères de familiarité

A : est-ce que vous connaissez les critères qu'on vous a donnés ? hormis la pauvreté comme vous l'avez déjà expliqué

C : les personnes qui ont des enfants en âge d'aller à l'école et qui peinent à trouver des cahiers et des fournitures quoi

A : est-ce que vous pouvez expliquer, si il y en a, les interactions entre le comité de sélection et les personnes responsables du RNU ou du PNBSF ? Est-ce que vous êtes en contact parfois avec eux ?

C : oui, le comité est en contact par exemple avec le relai communautaire des bourses

A : jamais avec d'autres personnes ?

C : non

A : d'accord. Selon vous, quel est l'objectif principal visé par le programme des bourses ?

C : la bourse est là pour lutter contre la pauvreté

A : et selon vous, certaines personnes, grâce à la bourse, ont réussi à réduire leur vulnérabilité et leur pauvreté ?

C : oui

A : est-ce que vous avez un exemple à partager ?

C : il y a un ménage, lorsque le ménage a commencé à recevoir la bourse, dans le ménage il y avait beaucoup d'enfants, et maintenant, les enfants ont grandi et il y en a un qui maintenant a une bonne situation

A : d'accord merci. Est-ce que vous pensez à quelque chose à ajouter que je n'ai pas encore abordé ?

C : Si je peux souligner un problème, c'est que les bénéficiaires des bourses de sécurité étaient prises en charge par la mutuelle de santé, mais depuis 2 ans, les bénéficiaires n'arrivent plus à se soigner à partir de la mutuelle donc, je ne sais pas pourquoi mais c'est un problème

A : d'accord, merci beaucoup pour votre temps et pour vos réponses

*Fin de l'entretien*

**Entretien 3.2 avec Bathily<sup>13</sup> (50 ans), membre d'un comité de quartier de ciblage, le 7 mars 2024 dans un quartier de la commune de Yène, dans la région de Dakar.**

Il était très enjoué, et voulait parler français avec moi. Certaines fois il ne comprenait pas bien mes questions, et ces réponses étaient parfois difficiles à comprendre. Une personne de la DGPSN servait d'interprète quand il le fallait.

*Présentation + demande et accord d'enregistrement*

Armelle : Merci beaucoup d'avoir accepté de répondre à mes questions. Est-ce que vous pourriez tout d'abord m'expliquer le rôle que vous avez au sein du village ?

Bathily : mon rôle c'est adjoint du chef de village, je suis un notable. Je suis le bras droit du chef du village.

A : en quoi consiste votre rôle de notable auprès du chef du village alors ?

B : j'encadre le village, j'informe les populations, et c'est moi qui traite les problèmes, les conflits

A : entre la population ?

B : oui entre la population, entre 2 personnes. Si 2, 3 ou 4 personnes se disputent, ils m'appellent, ils ont confiance en moi. Si c'est un problème foncier, je dois faire un procès-verbal à la mairie.

A : ok d'accord, et depuis quand est-ce que vous faites partie du comité de village de sélection ?

B : oooh, 2012, 2013 ? depuis le début. Depuis le début du mandat du président Macky Sall, c'est lui qui a créé ça, avec le ministère des finances, pour aider les personnes, les familles qui sont fatiguées, les familles qui ont des enfants à l'école, quelqu'un qui a des problèmes chez lui, qui a des besoins importants, pour ceux qui ont une maison sans eau, sans salle de bain. C'est nous qui choisissons ces personnes, les femmes qui sont ici par exemple, celles qui n'ont pas de moyens. Il y a des veuves aussi, qui n'ont pas de mari, qui n'ont pas d'enfants pour l'aider, qui ont des élèves à l'école, c'est pour ça qu'on les choisit pour leur donner la bourse. Il y a des critères pour les choisir.

A : et pourquoi est-ce que vous avez été choisi pour faire partie du comité ?

B : bon, parce que je suis l'adjoint du chef, mon père et ma mère sont des notables du village aussi. Parce que je suis important dans le village, et c'est mon grand frère qui est chef du village

A : et c'est lui qui vous a choisi pour faire partie du comité ?

B : le village m'avait choisi comme candidat pour que je sois chef du village, mais je ne voulais pas donc c'est pour ça que c'est mon frère qui est le chef du village, et que moi je suis devenu son adjoint

A : d'accord, mais qui est-ce qui vous a choisi pour que vous fassiez partie du comité de sélection ?

B : les villageois, les populations du village

A : d'accord, et qui y a-t-il d'autres au sein du comité de sélection ? quelles autres personnes à part vous ?

B : 3, 4, 5 autres personnes, il y a des Bandjénou Gokh, il y a des directeurs d'école, un infirmier

---

<sup>13</sup> Prénom d'emprunt

A : et vous êtes combien ?

B : il y en a 4. Le directeur d'école il fait la sélection parce qu'il connaît les élèves qui n'ont pas de sac, pas de fourniture, donc il nous informe que cette famille doit être bénéficiaire

A : ok, et vous avez dit que vous choisissez des personnes veuves par exemple, des personnes qui n'ont pas d'enfants pour les aider, etc.

B : oui qui n'ont pas les moyens

A : oui, pourquoi est-ce que vous les choisissez ? De quoi elles vont pouvoir bénéficier ?

B : elles vont bénéficier des bourses familiales

A : toutes les personnes que vous choisissez vont recevoir la bourse ?

B : oui toutes vont recevoir la bourse. On a choisi presque 30 personnes, celles qui ont le moins de moyens

A : vous avez dû choisir qu'une seule fois les personnes ?

B : 4 personnes, puis 10 personnes, puis 20

A : donc on vous dit un certain nombre de personnes à choisir ?

B : oui, on nous dit 10, la dernière fois, on nous a dit 10

A : hum hum, c'est déjà arrivé plusieurs fois qu'on vous demande de sélectionner des personnes ?

B : oui oui, 2 ans, 3 ans

A : et c'était quand la dernière fois que vous avez dû choisir des personnes ?

B : 2 ans ou 3 ans, 2017 je pense

\*demande aux personnes qu'il y a autour\*

B : oui 2017, 2018

A : d'accord, et vous devez choisir des ménages ou des individus ?

B : des ménages

A : et les critères comme être veuve, ne pas avoir d'enfants, est-ce qu'on vous les dit à l'avance ?

B : oui on nous a dit ça, les bourses familiales c'est pour ça, c'est pour ça

A : vous avez eu une formation ?

B : oui on a eu une formation à la mairie, il y a une femme qui dit que la bourse c'est pour les enfants, pour acheter du poisson, pour avoir quelque chose

A : mais vous vous avez eu une formation pour qu'on vous explique les critères ?

B : oui, les femmes qui n'ont pas de moyens

A : vous choisissez seulement des femmes ?

B : et les vieux, les vieux qui sont, il y a des vieux aussi, qui sont malades, qui n'ont pas les moyens

A : d'accord, et c'est vous qui annoncez aux personnes que vous choisissez qu'elles vont recevoir la bourse ?

B : C'est les Bandjénou Gokh, c'est eux qui vont dans le village, si ils voient quelqu'un qui n'a pas les moyens, ils demandent qu'on les inscrive, et ils leur demandent leur carte d'identité puis on regarde le nom si la personne peut recevoir ou pas, c'est nous qui choisissons avec les Bandjénou Gokh

A : Et est-ce qu'à un moment donné vous faites appel à d'autres personnes de la population, hormis les personnes qui font partie du comité, pour faire la sélection ?

B : non non

A : c'est seulement vous ?

B : c'est nous, par exemple, le directeur d'école il nous dit que elle, elle est comme ça, elle est comme ça, ou comme ça et il nous donne leur carte d'identité

A : d'accord et pourquoi est-ce que c'est bien que ce soit vous qui décidez ?

B : et il y a l'imam aussi qui choisit, il dit encore qu'il a une ou 2 cartes

A : et pourquoi c'est bien que vous tous ensemble vous décidiez ?

B : parce que le village nous fait confiance, on le fait chez le chef du village

A : la sélection ? vous la faites chez le chef de village ?

B : oui chez le chef du village,

A : hum hum, et est-ce que vous connaissez le registre national unique ? le RNU ?

B : oui j'ai entendu

A : et vous savez ce que c'est ?

B : non, j'ai juste entendu

A : mais vous ne savez pas ce que c'est ?

B : Non non je ne sais pas

A : d'accord, merci beaucoup pour vos réponses

*Fin de l'entretien*